

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE ARTHUR HONEGGER

Ce projet d'établissement est adopté par le Conseil municipal le 29 juin 2026.

TABLE DES MATIÈRES

HONEGGER

CONSERVATOIRE DU HAVRE

CONSERVATOIRE DU HAVRE	1
PROJET D'ÉTABLISSEMENT	1
DU CONSERVATOIRE	1
ARTHUR HONEGGER.....	1
TABLE DES MATIÈRES.....	2
INTRODUCTION	4
Les conservatoires, des établissements complexes.....	4
Un nouveau projet, une nouvelle ambition pour le Conservatoire Arthur Honegger.....	5
L'élaboration du projet 2026-2032	6
1. PRESENTATION DU CONSERVATOIRE ARTHUR HONEGGER	8
1.1. Le Conservatoire et son environnement.....	8
1.1.1. La Ville du Havre	8
1.1.2. Le Conservatoire, acteur culturel incontournable de la ville du Havre	11
1.1.3. Les partenaires institutionnels du Conservatoire du Havre	12
1.2. Le conservatoire du Havre depuis ses origines.....	13
1.2.1. Création du Conservatoire et directeurs depuis 1947	13
1.2.2. Les bâtiments du Conservatoire	14
1.3. L'offre de services du Conservatoire	15
1.3.1. Les cours et interventions en milieu scolaire	15
1.3.2. Les concerts et spectacles du Conservatoire	15
1.3.3. Autres services	15
2. LE CONSERVATOIRE DU HAVRE AUJOURD'HUI	16
2.1. Portrait du Conservatoire en 2025-2026.....	16
2.1.1. Les élèves du Conservatoire	16
2.1.2. Les partenariats avec les écoles havraises et centre périscolaires	18
2.1.3. Le pôle Art et Handicap	18
2.2. Organisation et ressources.....	19
2.2.1. Équipe pédagogique	19
2.2.2. Équipe administrative et technique	20
2.2.3. Le budget du Conservatoire.....	20

2.3. Les partenaires du Conservatoire	20
2.3.1. Partenaires pédagogiques et artistiques	20
2.3.2. Les théâtres du Havre.....	21
2.3.3. Les associations et amicales	21
3. BILAN ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION	22
3.1. Bilan du projet d'établissement 2021-2026	22
3.2. Diagnostic du Conservatoire Arthur Honegger en 2026.....	28
3.2.1. Des corrections à apporter pour garantir le classement à rayonnement départemental du Conservatoire 28	
3.2.2. Des interventions en milieu scolaire à développer	29
3.2.3. Des objectifs à redéfinir pour le pôle Art et Handicap	29
3.2.4. Une programmation artistique riche mais qui bénéficie peu aux élèves	30
3.2.5. En conclusion	30
4. LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2026-2032.....	31
Axe 1 : Un Conservatoire pour tous.....	31
Axe 2 : Préparer le futur	35
Axe 3 : L'élève au cœur de son parcours	38
Axe 4. Auteurs, interprètes, œuvres, publics	40
5. MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DU PROJET	43
5.1. Travaux et aménagements nécessaires à la réalisation du projet.....	43
5.1.1. Des travaux dans le bâtiment cours de la République	43
5.1.2. Une salle de diffusion pour le Conservatoire	43
5.2. Réorganisation administrative.....	44
5.3. Suivi, évaluation et calendrier des actions	44
CONCLUSION.....	46
ANNEXE : TABLE DES ACTIONS	47

Introduction

Les conservatoires, des établissements complexes

Les conservatoires sont des établissements complexes du fait de la variété des publics et acteurs avec lesquels ils sont en relation. Élèves, parents d'élèves, agents, élus, spectateurs, partenaires institutionnels forment un écosystème au sein duquel idées et points de vue interagissent au quotidien.

C'est l'accord sur la mission des conservatoires – la réponse à la question « un conservatoire, à quoi ça sert » – qui rend ces structures harmonieuses et permettent à leurs acteurs d'avancer ensemble de façon cohérente.

Établissements publics d'enseignement spécialisé, les conservatoires s'adressent à tous les publics. Ils remplissent une mission de service public visant autant l'éducation à l'art que l'éducation par l'art. Établissements d'enseignement initial, ils doivent également transmettre un répertoire et les bases d'une culture et d'une pratique artistiques solides dans une ou plusieurs des spécialités suivantes : la musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques et les arts du cirque.

L'enseignement artistique en France est régi par des textes réglementaires et législatifs qui servent de référence à l'ensemble des conservatoires :

- La Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, 2001 ;
- La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- Le Schéma national d'orientation pédagogique de janvier 2026 ;
- La loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- L'article L216-2 du Code de l'Éducation modifié par la loi 2016-925 du 7 juillet 2016 ;
- Le décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique ;
- L'arrêté du 9 août 2022 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2006 modifié fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

La gestion des conservatoires est confiée aux collectivités territoriales et à l'État. Les collectivités orientent l'activité des établissements afin qu'ils soient des acteurs à part entière de la cité. Elles incitent les conservatoires à nouer des partenariats avec des services locaux et des structures du territoire dans le but de favoriser le croisement des publics, de créer ou consolider des liens intergénérationnels et de participer aux efforts de cohésion sociale.

Le ministère de la Culture, lui, garantit une offre d'enseignement cohérente sur le territoire français en fixant des objectifs communs aux conservatoires. Il est responsable de classer les établissements qui en font la

demande en conservatoires à rayonnement communal ou intercommunal, conservatoires à rayonnement départemental ou conservatoires à rayonnement régional. Ce classement reflète la richesse de l'offre d'enseignement et les moyens humains et matériel mis à disposition du conservatoire par sa collectivité d'appartenance.

Le Conservatoire Arthur Honegger est un service de la Ville du Havre. Il est classé « conservatoire à rayonnement départemental » par le ministère de la Culture, comme 96 autres conservatoires en France.

À ce titre, il respecte les missions suivantes :

- Garantir un enseignement de qualité conforme au schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture ;
- Proposer des disciplines et des esthétiques aussi nombreuses que possibles, en direction d'un public d'enfants et d'adultes ;
- Développer des actions variées d'éducation artistique et culturelle ;
- Encourager toutes les démarches de création ;
- S'ouvrir à un très large public et adapter son offre aux besoins de son territoire ;
- Éveiller des enfants à la musique, à la danse et au théâtre, dans une approche interdisciplinaire ;
- Former de futurs amateurs et accompagner la pratique des amateurs ;
- Repérer et orienter d'éventuels futurs artistes professionnels ;
- Développer les actions de diffusion et de création et être un acteur du spectacle vivant ;
- Nouer des partenariats et faire rayonner le conservatoire dans la vie culturelle de son territoire.

Un nouveau projet, une nouvelle ambition pour le Conservatoire Arthur Honegger

Document politique guidant le fonctionnement du conservatoire, le projet d'établissement intègre les différents niveaux d'interaction d'un établissement avec son environnement, afin d'ajuster son action aux besoins du territoire sur lequel il est situé et de ses habitants.

Le projet d'établissement doit aussi permettre de comprendre les orientations du conservatoire pour les années à venir dans l'ensemble des champs de son activité : enseignement et gestion des élèves, actions d'éducation artistique et culturelle, programmation, etc.

Ainsi, le présent projet d'établissement du Conservatoire Arthur Honegger lui indique une trajectoire pour les 6 prochaines années, celle d'un établissement « bien dans son temps », conscient des enjeux actuels de l'enseignement artistique en France – on peut citer par exemple l'attention particulière devant être portée au projet global de l'élève, la valorisation de la pluridisciplinarité ou encore l'importance des actions visant à améliorer l'accessibilité de l'établissement.

Ce projet pose le cadre d'un nouveau pédagogique, dont les principaux indicateurs seront l'appropriation par les usagers des nouveaux rythmes d'enseignement – le 1^{er} cycle, par exemple, sera découpé en phases pluriannuelles permettant une meilleure adaptation aux besoins de chaque élève –, l'inclusion des élèves à

besoins spécifiques, l'inscription de jeunes plus nombreux ou encore, chez les professeurs, l'utilisation plus fréquente dans leurs enseignements des technologies numériques et des méthodes laissant une grande place au jeu et à l'improvisation.

Le projet prévoit aussi le développement des actions d'éducation artistique et culturelle notamment au sein des écoles de la Ville, ainsi que la pérennisation de passerelles entre découverte artistique et enseignement spécialisé.

Il s'intéresse aussi aux adultes amateurs, présentant une offre permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les adultes débutants ou grands débutants, à la recherche de cours réguliers, et ceux ayant déjà des compétences avérées et qui recherchent avant tout un soutien artistique et technique, un lieu et un groupe pour partager leur passion pour la musique, la danse ou le théâtre.

Le projet explicite les évolutions prévues du fonctionnement administratif, fixe, pour le Conservatoire, une stratégie de communication destinée à toucher un large public ainsi que des objectifs de gestion bâtiminaire, de gestion du parc instrumental et de gestion du fonds documentaire.

Enfin, il confirme le rôle de diffusion artistique que remplit déjà le Conservatoire tout en prévoyant les contours d'une programmation artistique repensée pour créer plus de liens entre spectacles et concerts d'élèves et spectacles et concerts professionnels et pour être mieux coordonnée avec la programmation des partenaires culturels du Conservatoire.

L'élaboration du projet 2026-2032

Le projet d'établissement 2026-2032 est le résultat d'échanges réguliers et nombreux entre la direction du Conservatoire, la direction générale adjointe Culture, patrimoine et animation de la Ville du Havre, les directions de l'Éducation, des Ressources, de la Communication et des Relations internationales de la Ville du Havre, la direction régionale des affaires culturelles de Normandie, et les partenaires réguliers du Conservatoire.

Un travail de concertation a également été mené avec les agents et usagers du Conservatoire, permettant d'établir un bilan du projet d'établissement précédent, qui couvrait la période 2021-2026, et de faire émerger les évolutions souhaitables pour l'avenir. Ce travail a débuté dès février 2024 et s'est poursuivi jusqu'en mai 2026. Cette concertation a successivement pris la forme de :

- 2 réunions du Conseil d'établissement les 20 décembre 2024 et 16 décembre 2025 ;
- Des contributions par département pédagogique sous la forme d'un bilan du projet d'établissement 2021-2026 et de proposition de perspectives ;
- 3 réunions du Conseil pédagogique dédiées au projet d'établissement et aux documents cadres les 5 février, 30 avril et le 12 mai 2026 ;

- Une réunion avec les élèves adultes du Conservatoire permettant de connaître leurs attentes en septembre 2025 ;
- Des réunions régulières avec le département de formation musicale et un projet avec le compositeur et pédagogue Benoit Menut pour déterminer de nouveaux objectifs et outils pédagogiques ;
- Des réunions de groupes de travail réunissant des professeurs volontaires autour de thématiques particulières :
 - L'élève et son environnement : vendredi 10/09/2025 ;
 - Pratiques collectives pour les instruments polyphoniques : vendredi 12/09/2025 ;
 - Les interventions en milieu scolaire : jeudi 13/11/2025 ;
 - La voix dans l'apprentissage artistique : mardi 9/12/2025 ;
 - La musique de chambre : mardi 20/01/2026 ;
 - Le tutorat d'élèves : vendredi 23/01/2026 ;
 - L'inclusion : vendredi 23/01/2026 ;
 - Règlement intérieur et charte éthique : 4 rendez-vous en 2025 et 2026 ;
 - Droit à l'image et données personnelles : mardi 3/03/2026
- 2 journées et 2 demi-journées de travail en séminaire les 22 et 23 mars 2025 et 12 et 13 mars 2026.

Ces nombreux temps d'échanges, rares dans la vie d'un établissement, ont permis d'écouter et de prendre en compte les points de vue de chacun. Il est apparu que, pour l'équipe administrative et technique, une bonne compréhension de l'organisation des activités pédagogiques et une communication fluide avec les professeurs sont indispensables. Pour les usagers, la lisibilité de l'offre, le choix et l'amplitude des horaires et jours de cours, l'information régulière sur les progrès des élèves ou les difficultés rencontrées sont essentiels. Enfin, les professeurs souhaitent un cadre pédagogique stable et des échanges réguliers sur l'ensemble des projets portés par l'établissement.

Toutes les propositions des agents et des usagers validées par le département Culture, patrimoine et animation de la Ville du Havre ont été intégrées au présent projet.

1. Présentation du Conservatoire Arthur Honegger

1.1. Le Conservatoire et son environnement

1.1.1. La Ville du Havre

1.1.1.1. Les atouts du territoire

Le Havre est la première ville de Normandie par sa population et sa superficie, couvrant 47 km².

Sa densité de population – 3500 habitants/km² - est modérée pour une grande ville française, offrant des espaces publics agréables et aérés. Son parc immobilier abordable constitue un atout majeur, tant pour les habitants que pour les nouveaux arrivants en quête d'un cadre de vie accessible et de qualité.

Le Havre revendique une identité maritime forte. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle en bord de mer, elle est aussi repérable pour ses nombreux bassins, son port, sa baie de Seine, les sports nautiques ou encore la pratique de la pêche. Le dynamisme économique de la ville est assuré en partie grâce au complexe industrialo-portuaire HAROPA, qui représente environ 30 000 emplois et regroupe près de 1 200 établissements.

La commune est desservie par de nombreuses infrastructures de transport et de communication. Le réseau de mobilité local, grâce notamment au tramway, assure des déplacements efficaces.

Le cadre de vie havrais est également attractif grâce à son architecture. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville se distingue par son centre reconstruit par Auguste Perret, offrant un ensemble architectural remarquable.

Le Havre est une ville dynamique du point de vue éducatif qui dispose d'une offre de formation de la maternelle à l'enseignement supérieur. Accueillant plus de 16 000 enfants dans ses écoles maternelles et élémentaires publiques ou privées, elle possède un maillage important de collèges et lycées, permettant des parcours généraux, technologiques et professionnels. Elle bénéficie aussi d'un réseau d'établissement d'enseignement supérieur (université, IUT, grandes écoles) de qualité proposant plus de 240 formations postbac à plus de 14 000 étudiants dans des domaines variés en liens étroits avec la recherche et les entreprises.

Enfin, la ville du Havre offre aussi un environnement culturel et sportif qualitatif. Son territoire compte de nombreux lieux culturels, parmi lesquels 18 bibliothèques publiques, 15 centres sociaux proposant des activités culturelles et des relais-lecture, 6 musées (Museum d'histoire naturelle, Musée maritime et portuaire, Musée de l'abbaye de Graville, Musée de l'Hôtel Dubocage de Bléville, Maison de l'armateur et Musée d'art moderne André Malraux), 2 théâtres municipaux (Le Petit Théâtre et le Théâtre de l'Hotel de

Ville), et de nombreuses autres structures publiques ou privées faisant vivre le spectacle vivant, telles que la Scène nationale Le Volcan, l'auditorium Woollett du Conservatoire, Le Magic Mirrors, Le Tetris, Le Normandy, le Théâtre des Bains Douches, Le Satellite Brindeau...

1.1.1.2. Situation démographique

Le bassin de population du Havre est constitué de 403 229 habitants dont 166 462 Havrais¹.

La commune connaît depuis plusieurs années une évolution démographique marquée par une baisse de sa population. Ce recul, estimé à 0,4 % par an depuis 2011, s'explique principalement par un déficit migratoire persistant et des naissances en diminution.

La population est globalement vieillissante. Les personnes de plus de 65 ans représentent 20 % des habitants et la part des plus de 80 ans devrait augmenter dans les prochaines années. L'isolement est un jeu important, puisque plus de la moitié des 80 ans et plus vivent seuls. La ville du Havre a mis en place le plan « Bien Vieillir au Havre », visant à adapter le cadre de vie et les services pour permettre aux seniors de vivre de manière autonome, active et intégrée, dans une ville plus inclusive et solidaire.

La moyenne d'âge dans la commune du Havre reste néanmoins légèrement plus jeune que la moyenne nationale.

Répartition des Havrais par classe d'âge²

Âge	Hommes	%	Femmes	%	Total
0 à 19 ans	20 967	26,8	19 860	22,5	40 827
20 à 64 ans	43 795	55,9	47 370	53,7	91 165
65 ans ou plus	13 526	17,3	20 945	23,8	34 471
Total	78 288	100	88 174	100	166 462

1.1.1.3. Situation économique et sociale

Les conditions sociales au Havre témoignent de fragilités persistantes. Le salaire médian s'élève à 20 180 euros et est inférieur aux moyennes régionale et nationale. Le taux de pauvreté, qui atteint 23 %, est supérieur au niveau national, et particulièrement marqué pour les familles monoparentales.

¹ Source : INSEE 2022.

² Idem.

Le logement social occupe une place significative, permettant de loger 31,6 % des ménages.

La jeunesse havraise présente une situation contrastée, entre progrès éducatifs et précarité. Seul un jeune sur deux poursuit des études supérieures. Les conditions de vie des jeunes sont souvent difficiles : le niveau de vie moyen est faible, le taux de pauvreté atteint 34 % et le chômage touche 33,2 % des jeunes. De plus, 21,3 % d'entre eux ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. Les problématiques de santé mentale sont également en hausse, comme en témoigne l'augmentation des suivis à la Maison de l'Adolescent.

Malgré une amélioration récente du marché du travail, marquée par une baisse de 10,1 % des bénéficiaires du RSA entre 2021 et 2024, certains indicateurs traduisent une précarité durable. Le taux d'actifs chômeurs non compris n'atteint que 57,10% de la population alors que la moyenne nationale est de 68%.

Situation d'activité des Havrais en 2022³

Actifs ayant un emploi	57,10%
Chômeurs	13,60%
Inactifs	29,30%

D'après une enquête de l'Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine⁴, le niveau de qualification des actifs havrais progresse, avec une baisse notable des personnes sans diplôme. Cependant, le chômage demeure particulièrement élevé, atteignant 19,2 % contre environ 12 % à l'échelle nationale, et les emplois précaires représentent 17,7 % de l'activité.

La ville du Havre est divisée en une trentaine de quartiers (voir page suivante). On trouve, du nord-ouest au sud-est, les quartiers suivants : Dollemard, Bléville, Grand Hameau, Mont-Gaillard, Rouelles, Mare Rouge, Bois de Bléville, Sanvic, Mare-au-Clerc, Acacias, Tourneville, Sainte-Cécile, Aplemont, Caucriauville, Saint-Vincent, Centre-ville : Perrey et Perret, Notre Dame et Saint-François, Thiers-Coty, Centre ancien : Danton, Rond-Point (Sainte-Marie, Saint-Léon), Massillon, Soquence, Graille, Eure, Brindeau, Vallée-Béreult, Champs-Barets, Les Neiges.

Il existe de fortes disparités entre ces quartiers : le taux de chômage varie de 12,6 % dans le Nord-Ouest à 28,3 % dans les quartiers Sud. Les quartiers situés à l'ouest sont plus favorisés que les quartiers est. Ils concentrent des populations avec des niveaux de vie plus élevés, une part plus importante d'actifs et des conditions d'habitat diversifiées. À l'inverse, les quartiers de l'est concentrent des difficultés sociales⁵.

³ Idem.

⁴ Cf. *Diagnostic socio-économique, Le Havre Ensemble 2025* (AURH – février 2026).

⁵ Idem.

Ainsi, Le Havre se caractérise par une géographie sociale contrastée, où l'ouest concentre les espaces les plus favorisés et l'est les territoires les plus fragiles.



Les quartiers du Havre et l'emplacement du Conservatoire du Havre. Source : AURH

1.1.2. Le Conservatoire, acteur culturel incontournable de la ville du Havre

Dans ce territoire à la fois contrasté et riche en ressources, le Conservatoire Arthur Honegger constitue un acteur culturel central, à la fois levier d'insertion et de cohésion sociale, pôle artistique et service public culturel ouvert et pleinement inscrit dans son territoire.

Accueillant 1304 élèves en 2025-2026, il propose, outre les cours, plus de 160 manifestations par an ouvertes à tous les publics. Il dispense également, dans les écoles de la Ville, des interventions en musique, danse et théâtre dans le cadre de projets d'éducation artistique touchant plus de 1200 élèves et propose des spectacles et concerts touchant également plus de 1200 écoliers par an.

Le Conservatoire dispense également un enseignement régulier et des interventions spécialisées pour un public en situation de handicap.

Affirmant son souhait d'offrir des activités en priorité pour les jeunes et d'évoluer avec eux, en valorisant par exemple les pratiques émergentes, il est aussi conscient du rôle qu'il peut jouer pour développer des liens intergénérationnels et encourager les échanges à travers des activités ouvertes à tous les âges.

Enfin, le Conservatoire Arthur Honegger est aussi un partenaire important pour les associations culturelles : ses coopérations avec les acteurs culturels locaux sont nombreuses et permettent de soutenir les projets de chacun et la création artistique sur le territoire.

1.1.3. Les partenaires institutionnels du Conservatoire du Havre

1.1.3.1. Le département de Seine-Maritime

Le Département de la Seine-Maritime joue un rôle central dans le soutien et l'organisation des conservatoires.

Son nouveau Schéma départemental des enseignements artistiques et des pratiques amateurs (2024-2030) vise à garantir un accès démocratique et équitable à la culture, en permettant à tous les habitants, quels que soient leur âge ou leur lieu de vie, de bénéficier d'une offre artistique de qualité. Il repose sur 5 orientations majeures :

- Renforcer la diversité des disciplines ;
- Soutenir les conservatoires et les structures associatives ;
- Développer les pratiques amateurs ;
- Favoriser la coopération entre acteurs culturels à l'échelle du territoire.

Le schéma met également l'accent sur des enjeux contemporains tels que l'inclusion des publics, l'équilibre entre zones urbaines et rurales, le développement du numérique et la prise en compte des droits culturels. Ainsi, le département affirme une ambition forte : faire des enseignements artistiques un levier à la fois éducatif, social et culturel, contribuant à la formation des citoyens et au dynamisme du territoire.

1.1.3.2. La direction régionale des affaires culturelles de Normandie

Au-delà du suivi pédagogique des conservatoires classés par le ministère de la Culture, la DRAC Normandie est un partenaire privilégié qui, à travers ses dispositifs en faveur de la jeunesse, de la diversité artistique et culturelle et de l'équité territoriale, apporte un soutien pédagogique, logistique et financier au Conservatoire Arthur Honegger.

Les conditions d'obtention de cette subvention dépendent du classement du conservatoire, de l'existence d'une tarification sociale et des axes pédagogiques défendus par le conservatoire, notamment en matière de renouvellement et innovation pédagogiques, de développement de nouvelles esthétiques, de richesse des projets des élèves.

1.2. Le conservatoire du Havre depuis ses origines

1.2.1. Création du Conservatoire et directeurs depuis 1947

Le conservatoire du Havre a été fondé en 1947 sous l'impulsion notamment de Pierre Desseigné, son premier directeur, en tant qu'École municipale de musique et de danse du Havre.

Installé à partir de 1968 dans l'Hôtel particulier Grosos de la rue Flore au Havre, il voit rapidement son nombre d'élèves augmenter pour atteindre 1770 élèves en 1982, année où il est classé École nationale de musique et de danse par le ministère de la Culture.

Depuis sa création, 7 directeurs se sont succédé. Cécile Delétré, sa directrice actuelle, est la première femme :

1947-1975 : Pierre Desseigné

1975-1993 : Gérard Lecoq

1993-1996 : Jean-Christophe Marchand

1996-2001 : André Guilbert

2001-2013 : Jean-Marie Gibellini

2013-2023 : Patrick Bacot

2023 - : Cécile Delétré

Depuis 2003, le Conservatoire occupe un nouveau bâtiment situé 70 cours de la République. Simultanément à ce déménagement, l'établissement change de nom pour adopter celui de Conservatoire Arthur Honegger, en hommage au compositeur suisse né au Havre.

Sous la direction de Patrick Bacot, le Conservatoire Arthur Honegger devient plus qu'un simple lieu d'enseignement artistique. Portant un projet consistant à ouvrir largement l'établissement sur la Ville et ses habitants, il développe des partenariats nombreux et cherche à démocratiser l'accès à la musique en intégrant des adultes amateurs nombreux dans les effectifs d'élèves et en valorisant les pratiques musicales collectives. Parallèlement, il dote le Conservatoire d'un véritable pôle de diffusion artistique professionnelle, proposant toute l'année concerts et spectacles au sein du Conservatoire ou hors-les-murs. Enfin, il a redonné un véritable dynamisme à l'orchestre des enseignants, rebaptisé Camerata du Havre, en le faisant se produire régulièrement au Théâtre de l'Hôtel de Ville et en développant des projets participatifs associant par exemple élèves ou chanteurs amateurs.

Depuis novembre 2023, le Conservatoire Arthur Honegger est dirigé par Cécile Delétré. Avec son équipe, elle souhaite poursuivre et réaffirmer les ambitions de son prédécesseur en termes de développement social, culturel et artistique de l'établissement. Elle souhaite renforcer la lisibilité de l'offre d'enseignement et répondre aux besoins de tous les publics grâce à une adaptation des horaires, des modalités d'évaluation et des parcours proposés. Enfin, elle ambitionne aussi d'encourager une plus grande interdisciplinarité et de donner une place accrue au théâtre et à la danse, tout en développant l'ouverture à d'autres esthétiques artistiques, notamment aux musiques traditionnelles.

1.2.2. Les bâtiments du Conservatoire

Le conservatoire du Havre occupe 2 sites :

- l'un situé 70 cours de la République, accueillant les cours de musique et de théâtre et l'administration ;
- et l'autre situé 44 rue Jules Lecesne, accueillant les cours de danse.

Ce bâtiment danse est situé à 10 min à pied du bâtiment principal.

Les deux bâtiments du Conservatoire sont accessibles grâce au tramway (lignes A et B), au train (gare du Havre) et au réseau de bus. Faciles d'accès pour tous les habitants bénéficiant du tramway, ils restent éloignés des familles havraises logées dans les quartiers de Sanvic, Louis-Blanc, Les Neiges, Quartiers sud, ainsi que pour tous les habitants qui sont éloignés du tramway

Le bâtiment principal du cours de la République a été construit par le cabinet d'architectes Brunet & Saunier. Inauguré le 30 novembre 2002, ce grand bâtiment de près de 5 500 m² accueille les cours de musique, de théâtre et l'administration. Les espaces, répartis sur 4 niveaux, sont les suivants :

- 60 salles de cours
- 30 studios de répétition
- Un auditorium – la salle Woollett – d'une capacité de 113 places
- Des espaces administratifs et techniques
- Une cafeteria
- Une bibliothèque-partothèque.



Le bâtiment évoque les instruments de musique et les bateaux et résonne avec l'architecture moderne du centre-ville du Havre. À l'extérieur, des câbles métalliques tendus verticalement le long de la façade ouest évoquent la harpe ou les cordes d'un piano, tandis qu'à l'intérieur, les portes des salles peintes de bandes noires et blanches représentent le clavier d'un piano.

Le bâtiment du 44 rue Jules Lecesne, lui, est un ancien Temple maçonnique de 1860.

1.3. L'offre de services du Conservatoire

1.3.1. Les cours et interventions en milieu scolaire

L'offre de cours du Conservatoire est détaillée chaque année dans des guides pédagogiques mis à la disposition de tous les usagers au plus tard le 1^{er} jour des réinscriptions.

L'offre d'interventions en milieu scolaire est communiquée à l'ensemble des écoles havraises par l'intermédiaire du service Éducation de la Ville du Havre qui les recense par ailleurs dans un objectif statistique et informationnel. Une commission a lieu chaque année en juin ou octobre pour déterminer les classes qui bénéficieront des actions du Conservatoire, réunissant le conseiller musique de l'Éducation nationale, le service Éducation de la Ville et la direction du Conservatoire.

1.3.2. Les concerts et spectacles du Conservatoire

Le Conservatoire du Havre offre une programmation musicale professionnelle dense et rare pour un établissement de ce type :

- 17 à 20 semaines de « Rendez-vous d'Arthur » de saison, organisés à 12h30 et 18h30 chaque vendredi de novembre à avril hors vacances scolaires ;
- 4 à 5 semaines de « Rendez-vous d'Arthur » d'été, dont une semaine consacrée aux concerts des professeurs de l'Académie des Musiciens de Saint-Julien ;
- 1 à 3 concerts symphoniques annuels portés par l'orchestre des professeurs et des artistes normands invités ;
- Des concerts et spectacles destinés aux publics scolaires et familiaux ;
- D'autres spectacles professionnels, en fonction du budget disponible et des opportunités.

1.3.3. Autres services

Le Conservatoire accueille aussi la **partothèque-bibliothèque John Cage** qui fait partie du réseau des bibliothèques de la Ville. La partothèque est dotée de plus de 400 livres et près de 5 000 partitions, sans compter les partitions d'orchestre. Les ouvrages et partitions peuvent faire l'objet d'un prêt – possibilité d'emprunter 5 documents pour une durée de 4 semaines avec le compte Lire au Havre – ou d'une consultation sur place.

Le Conservatoire possède un large **parc instrumental** comprenant plus de 1 000 instruments de musique. Certains instruments peuvent être loués au tarif de 79 € l'année, ce qui constitue une véritable aide pour débiter l'apprentissage de la musique.

Il existe une consigne pour stocker les instruments avant ou après le cours.

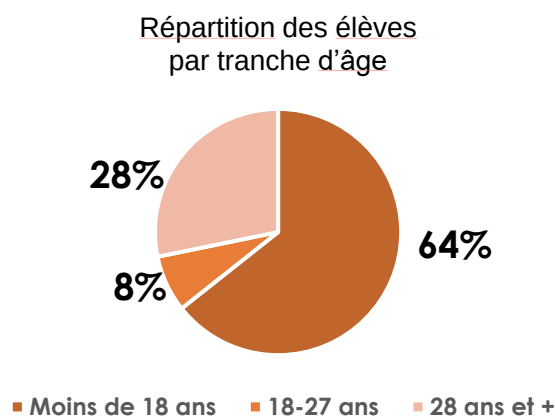
2. Le conservatoire du Havre aujourd'hui

2.1. Portrait du Conservatoire en 2025-2026

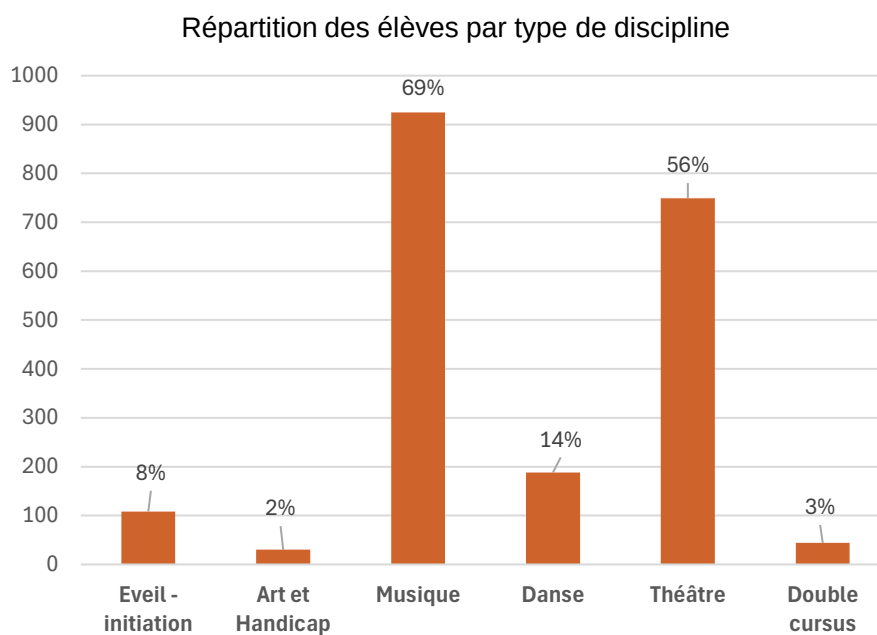
2.1.1. Les élèves du Conservatoire

Le Conservatoire accueille **1334 élèves** en 2025-2026.

On compte **64% d'élèves mineurs** et l'**âge moyen** des élèves atteint **24,5 ans**.

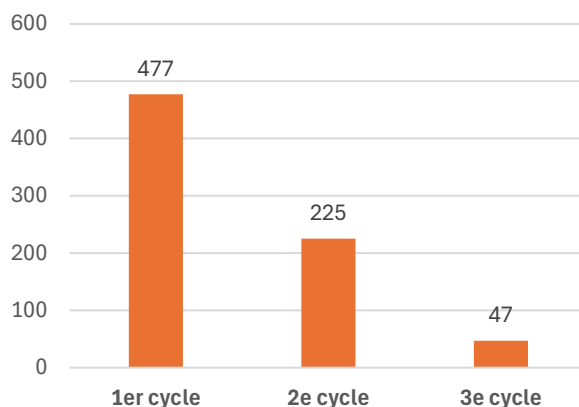


Les **femmes** sont les plus nombreuses, représentant **65%** des effectifs.

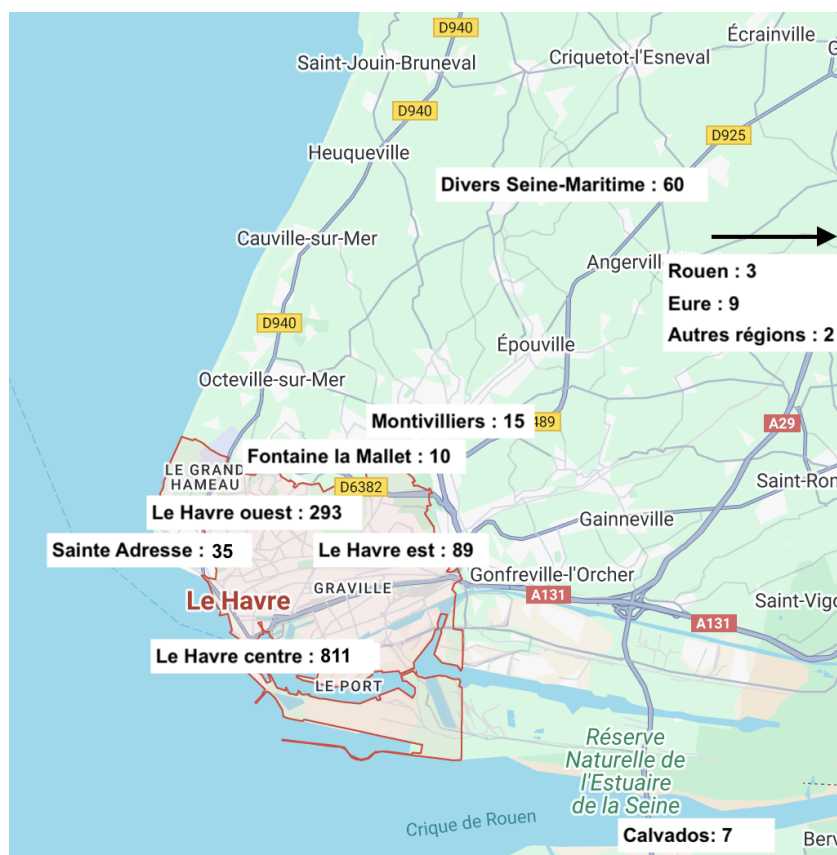


Parmi les élèves inscrits, **56%** suivent un **parcours-études**. Les autres élèves sont inscrits dans des ateliers ou des ensembles théâtraux, chorégraphiques ou musicaux hors-cursus ou dans des parcours personnalisés. Avec le présent projet d'établissement, ces parcours s'harmoniseront pour entrer dans le cadre de parcours programmes construits avec les élèves.

Répartition des élèves par cycle



Enfin, l'origine des élèves est havraise à **90%**. Les autres élèves venant, pour **9%** d'autres communes de Seine-Maritime et pour **1%** de communes hors Seine-Maritime.



2.1.2. Les partenariats avec les écoles havraises et centre périscolaires

Le Conservatoire accueille des élèves en horaires aménagés, en partenariat avec le collège Raoul Dufy pour la musique et la danse et avec le collège Claude Bernard pour le théâtre. Sont inscrits en classes à horaires aménagés en 2025-2026 : **31** danseurs, **36** musiciens et **46** comédiens.

Parallèlement, le Conservatoire organise **2** orchestres à l'école, un orchestre bois à l'école élémentaire Massillon et une fanfare à l'école Stendhal, réunissant au total **100** écoliers.

Les actions d'**EAC** touchent **1390** jeunes à travers des interventions en milieu scolaire, stages pendant les vacances scolaires et ateliers ponctuels.

En outre, des **concerts** ont permis d'accueillir cette année plus de **1200** enfants, avec leur classe ou leur centre périscolaire.

2.1.3. Le pôle Art et Handicap

Avec **17** établissements médico-sociaux accueillis chaque semaine et **30** élèves inscrits de manière individuelle, le pôle Art et Handicap du Conservatoire Arthur Honegger est l'un des pôles les plus développés en Normandie pour l'accueil des publics en situation de handicap.

Créé en 2013 sous l'impulsion de Véronique Daumont, le pôle occupe actuellement une salle dédiée au rez-de-chaussée du bâtiment République (salle 003) et une seconde salle partagée avec d'autres cours au 2e étage (210). Il dispose d'un parc instrumental adapté et riche : instruments nombreux, dont un orgue sensoriel d'une valeur de 10 000 €.

Il dispense, en 2025-2026, **24** heures hebdomadaires d'enseignement réparties pour moitié pour les interventions vers des établissements spécialisés et pour moitié vers les élèves inscrits au Conservatoire.

Différents types de handicaps moteurs ou mentaux sont accueillis.

Pour les élèves inscrits, le Conservatoire propose des cours individuels ou en petits groupes adaptés à la situation de chacun, et des cours collectifs autour de la voix et des percussions corporelles. La découverte des disciplines instrumentales et vocales proposées est systématiquement proposée aux élèves afin que l'inclusion dans les autres départements pédagogiques soit envisagée dès qu'elle est possible.

2.2. Organisation et ressources

2.2.1. Équipe pédagogique

Le Conservatoire compte **79** postes de professeurs dont 51 ont un grade d'assistant territorial d'enseignement artistique (AEA) et 28 sont des professeurs d'enseignement artistique (PEA). L'équipe enseignante est plutôt féminine **60%** de **femmes**.

L'équipe présente plusieurs points forts :

- L'équilibre entre les professeurs de catégories A et B est satisfaisant pour le classement de l'établissement, qui exige au moins un PEA dans au moins 50 % des disciplines enseignées dans chaque département pédagogique ;
- La présence de nombreux temps plein facilite la disponibilité et l'implication des professeurs ;
- Plusieurs professeurs ont une ouverture sur d'autres esthétiques ou des compétences transverses : édition musicale, direction d'ensembles et piano/forte notamment.

La capacité horaire totale d'enseignement est **975,25 heures par semaine**, ce qui convient compte-tenu du nombre actuellement limité d'élèves en parcours-études, mais pourrait devenir insuffisant si les effectifs d'élèves en parcours-études venaient à augmenter.

Dans le détail par discipline, la composition de l'équipe enseignante montre quelques insuffisances :

- En violon, le Conservatoire dispose de moins de 3 postes à temps plein ce qui est très insuffisant pour un CRD ;
- Le département théâtre a besoin d'un professeur à temps plein supplémentaire pour pouvoir proposer à des élèves de préparer le diplôme national d'études théâtrales ;
- L'accompagnement au piano est sous-doté ce qui occasionne une grande fatigue chez les accompagnateurs présents ;
- Il existe un seul poste d'intervenant en milieu scolaire (« dumiste »), alors que le Conservatoire ambitionne de toucher tous les écoliers havrais.

Certaines disciplines sont également absentes :

- Filière vocale : les chœurs d'enfants et de jeunes spécialisés prévus par les textes cadres des CRD ne sont pas proposés ;
- Il n'y a pas de spécialiste pour la musique de chambre ;
- Il n'existe ni cours d'analyse, ni d'histoire de la musique, ni d'écriture, ni de composition.

2.2.2. Équipe administrative et technique

L'équipe administrative et technique du Conservatoire Arthur Honegger compte 22 agents permanents auxquels s'ajoutent 2 agents à temps partiel chargés d'accompagner les élèves en horaires aménagés scolarisés au collège Dufy pendant les trajets collège-conservatoire et d'assurer une surveillance lorsqu'ils sont en autonomie dans le bâtiment principal.

L'équipe est organisée en 5 pôles : accueil, pédagogie, administratif, action artistique et technique.

Une réorganisation des équipes administrative et technique est prévue dans le cadre du nouveau projet d'établissement, qui permettra de simplifier le fonctionnement quotidien du Conservatoire et de renforcer son équipe grâce à la création d'un poste de Directeur adjoint chargé de l'administration.

2.2.3. Le budget du Conservatoire

Pour l'année 2025, le budget réalisé du Conservatoire est le suivant :

Dépenses 2025		Recettes 2025	
95 500 €	dépenses courantes	326 000 €	cotisations usagers
40 200 €	contrats de cession et prestations de services	12 000 €	locations d'instruments
47 000 €	exploitation des bâtiments	85 000 €	subvention DRAC
167 300 €	contrats d'artistes	88 800 €	subvention CD76
3,9 M €	rémunérations des agents permanents	4 100 €	subvention CD76 au titre de l'investissement numérique
155 000 €	autres rémunérations (HS, HC, remplacements...)		

2.3. Les partenaires du Conservatoire

2.3.1. Partenaires pédagogiques et artistiques

Chaque année, le Conservatoire développe des partenariats avec d'autres structures d'enseignement. Il travaille régulièrement avec le **Centre d'Expressions Musicales**, spécialisé dans l'enseignement du rock et des musiques actuelles, ainsi qu'avec l'**Atelier de Musique du Havre**. Cette année, les trois structures d'enseignement s'unissent autour du spectacle *Gammes* de Philippe Morino et Gersende Michel qui sera joué au Volcan en juin 2026.

D'autres collaborations existent avec **Le Phare, Centre national chorégraphique du Havre**, qui intervient régulièrement au Conservatoire pour des ateliers chorégraphiques et accueille également des élèves danseurs dans ses locaux, notamment cette année pour les examens de fin de cycle.

L'association havraise **Résonances-Musique de Chambre** joue également un rôle précieux dans la formation des élèves. Offrant chaque année une programmation « carte-blanche » à un ou plusieurs artistes, elle propose aux élèves du Conservatoire Honegger des places gratuites pour tous ses concerts, favorisant l'accès à une programmation d'excellence, et des master classes données bénévolement par les artistes invités aux élèves du Conservatoire. On peut citer la présence en 2024 du pianiste Pascal Amoyel et de ses invités, suivie d'une très belle saison 2025-2026 portée par l'altiste Manuel Vioque-Judde. La dynamique se poursuivra en 2026-2027 avec l'ensemble Les Paladins dirigé par Jérôme Corréas.

2.3.2. Les théâtres du Havre

Le conservatoire est régulièrement accueilli par les théâtres de la Ville du Havre, pour des restitutions d'élèves comme pour sa programmation professionnelle. Il se produit ainsi cinq à dix fois par an dans les théâtres de la Ville, le **Petit Théâtre** et le **Théâtre de l'Hôtel de Ville**.

Il est aussi accueilli une fois par an au **Volcan, scène nationale du Havre**. Ce partenariat lui a permis de mettre sur scène devant un large public *La Périhole* d'Offenbach en 2025 et lui permettra de jouer le spectacle *Gammes* de Philippe Morino et Gersende Michel en 2026 (voir ci-dessus). En 2027, un grand projet pédagogique sera aussi produit au Volcan, dans le cadre d'un partenariat avec **Le Phare-Centre national chorégraphique** autour de la pièce Oum de Fouad Boussouf, en hommage à Oum Kalthoum.

Le conservatoire s'appuie aussi sur le **Théâtre des Bains-Douches** qui accueille chaque année stages et restitutions des pièces travaillées par les élèves.

2.3.3. Les associations et amicales

Le Conservatoire est entouré de deux associations d'élèves et de parents d'élèves. **L'Amicale de l'Orchestre d'harmonie de la Ville du Havre** et de ses formations associées (AOH), présidée par M. Renaud Dupupet, soutient notamment l'orchestre d'harmonie « senior », l'un des plus anciens de France, qui fêtera ses 150 ans en 2026. Elle encourage les jeunes musiciens à s'engager dans la pratique de l'harmonie, du niveau débutant au niveau le plus avancé, en organisant des temps conviviaux, des voyages et en invitant des solistes prestigieux pour les concerts, complétant ainsi l'offre du Conservatoire.

L'APEC, présidée par M. Frédéric Marie, peut prendre en charge des commandes ou échanges de partitions de musique. la participation à des projets pédagogiques et le soutien aux initiatives des élèves.

3. Bilan et perspectives d'évolution

3.1. Bilan du projet d'établissement 2021-2026

Le projet établissement 2021-2026 du Conservatoire Arthur Honegger s'organisait autour de 5 objectifs stratégiques :

- La jeunesse pour priorité ;
- L'artistique au cœur du projet ;
- Une référence en Normandie ;
- Au plus près des habitants ;
- Une nouvelle image.

Un bilan intermédiaire de ce projet a été réalisé entre décembre 2024 et mars 2025, faisant participer l'ensemble des agents du Conservatoire. Ce bilan, mis à jour au 1^{er} mai 2026, est présenté en détail dans les pages suivantes. Il permet d'établir que les efforts du Conservatoire ont majoritairement concerné les axes 2 et 5, les autres axes s'avérant plus difficiles à réaliser en raison, soit d'un manque d'adhésion de l'équipe pédagogique, soit d'un manque de moyens, soit d'une inadéquation partielle de l'action envisagée avec les missions d'un conservatoire.

Les actions des axes 2 et 5, organisant respectivement la production et la diffusion de concerts et visant à doter le Conservatoire d'un plan et d'outils de communication, ont été réalisées avec succès. Ce succès est confirmé par le fait que l'établissement est bien identifié par les Havrais des quartiers centraux et par les services municipaux.

Les axes 1 et 3, visant à développer des actions vers la jeunesse et à se positionner comme une école de référence, ont également été en partie réalisées, mais avec moins de régularité.

Parmi les faiblesses du projet 2021-2026, on note un intérêt important pour les concerts de la Camerata – ancien orchestre des enseignants, de l'orchestre d'harmonie et des chœurs adultes du Conservatoire, qui sont qualifiés de « professionnels » y compris lorsqu'ils sont composés d'élèves du Conservatoire. Ce positionnement, inscrit dans un projet d'établissement, explique certaines difficultés qui persistent aujourd'hui encore.

Axe 1: LA JEUNESSE POUR PRIORITÉ				Réalisé	En partie réalisé	Irrealisé	A poursuivre	Besoins RH, finances, travaux	Etat de réalisation	Commentaires
1		Se mettre à l'écoute des familles et des professionnels dès la petite enfance							Des ateliers pour la tranche d'âge 0-3 ans sont proposés par le CEM auquel le Conservatoire ne fera pas concurrence. Des ateliers ponctuels parents/enfants (MS de maternelle) ont été mis en place depuis avril 2025. Ils évolueront en cours d'éveil 4 ans à la rentrée prochaine. Le Conservatoire ne travaille pas directement avec les professionnels de la petite enfance.	Des bébés concerts et des concerts RELAX pour tout public sont envisagés pour les années à venir.
2		Amplifier l'offre d'action éducative pour les plus jeunes, de la maternelle au CM2							Une amplification ne semble pas la priorité. L'intérêt d'interventions très brèves, pendant 2 à 6 séances à peine, est discutable. L'offre doit aussi se structurer différemment pour être conforme aux Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'Éducation nationale: elle doit être coconstruite avec les professeurs des écoles, faire intervenir des spécialistes (dumistes), faire l'objet de conventions et les périodes d'intervention doivent être suffisamment longues pour apporter aux élèves un bénéfice durable. Le travail est en cours.	
3		Accompagner les familles pour leur offrir les moyens de guider les enfants motivés							Cette action appelle des réponses sur l'accompagnement des élèves en général: - besoin de documents guides pour les familles (en cours de rédaction), - réunions parents/profs/élèves (mises en place), - accompagnement des élèves souhaitant poursuivre dans une voie préprofessionnelle (actuellement reçus et orientés par la directrice adjointe) Attention: pour un meilleur suivi des élèves et des familles en général, un conseiller aux études par spécialité est nécessaire.	Les besoins et idées sont nombreux: RV parents-profsseurs en formation musicale, autorisations parentales de communiquer via un réseau social pour mineur de 16+, logiciel métier permettant d'envoyer des notifications, offre de parcours renforcé pour les élèves souhaitant aller plus loin, etc.
4		Créer et accompagner un « chœur des étudiants du Havre » et en faire un ambassadeur							Le Conservatoire a été sollicité par l'Université pour créer un petit chœur d'étudiants financé par l'Université. Un projet plus ambitieux est souhaitable et doit être réfléchi pour 2026 ou 2027.	Souhait de renforcer le lien avec l'université : offre de cours vers étudiants, expo des étudiants...
5	Renforcer l'offre en terme d'aménagement d'horaires, du primaire au lycée									
	5.1	Ouvrir progressivement plusieurs classes du type « orchestre à l'école », « danse à l'école », « chante à l'école »... en CM1 et dans les quartiers							2 orchestres à l'école sont en place pour la période 2025-2027: un orchestre bois à l'école Massillon et une fanfare à l'école Stendhal. Attention au coût très important de ces orchestres en achats et entretien d'instruments, entièrement à la charge du Conservatoire. Il n'y a pas encore de projet danse ni chorale. La chorale à l'école semble une piste prioritaire à développer.	Le département danse souhaite proposer un dispositif "Danse à l'école".
	5.2	Mettre en place en septembre 2022 un ORCHESTRE DEMOS pour 2022-2025							Action abandonnée.	
	5.3	Ouvrir une classe instrumentale à horaires aménagés en primaire dès le CE1 et sur la durée de la scolarité primaire							Des CHA en primaire sont nécessaires par les professeurs du Conservatoire pour préparer les élèves aux CHA collège.	Des CHA en primaire sont nécessaires par les professeurs du Conservatoire pour préparer les élèves aux CHA collège.
	5.4	Renforcer l'offre de contenus en direction des classes à horaires aménagés existantes (CHAM, CHAD, CHAT) dans les collèges Raoul Dufy et Claude Bernard							Les contenus pédagogiques pour les élèves en classes à horaires aménagés musique et danse ont été revus en 2025 et partagés avec la direction du collège Dufy et les parents d'élèves. Cependant, la classe musique n'attire pas suffisants d'élèves. Une rencontre avec la direction du collège Bernard a permis de confirmer que les contenus actuels pour le théâtre conviennent.	Les CHAM devraient pouvoir bénéficier de projets partenariaux collège-conservatoire plutôt que monter des projets collège et des projets conservatoires séparés. Dde allègement nbre heures collège.
	5.5	Proposer chaque année une ou deux opérations au Conseil départemental 76 susceptibles d'enrichir son dispositif CRED (Contrat de réussite éducative départemental) en direction des collégiens							Action intéressante non réalisée. Le Conservatoire ne peut développer de nouvelles actions vers les écoliers havrais sans budget supplémentaire.	Il serait possible d'inviter des collégiens à des répétitions de l'orchestre des enseignants.
	5.6	Accompagner la création d'options en danse, théâtre et musique au sein des lycées de la ville volontaires et enrichir leurs offres respectives d'ateliers de pratiques artistiques							Action intéressante. Le Conservatoire pourrait proposer l'option musique au bac pour tous les lycéens ne pouvant la préparer au lycée. Un budget supplémentaire est nécessaire.	L'option Musique au bac était enseignée dans le passé. Une classe de danse est proposée au lycée François 1er avec laquelle le Conservatoire pourrait travailler.
	5.7	Être en veille constante sur les dispositifs éducatifs alliant « découverte musicale » et « prévention du décrochage scolaire »							Le bilan des OAE faits par les directeurs des écoles Massillon et Louis Blanc montrent l'efficacité de ces dispositifs comme soutien du niveau scolaire.	
6	Accroître les coopérations avec l'ensemble des acteurs en charge de ces publics									
	6.1	Proposer une offre de formation en direction des animateurs du périscolaire, notamment dans le domaine de la voix et des percussions							Expérience unique en octobre 2021. L'action ne semble pas pertinente si elle n'est pas conduite sur le long terme. Une inscription des animateurs au Conservatoire en tant qu'élèves est possible.	Le CRD peut répondre à des sollicitations le cas échéant
	6.2	Mettre en place une offre spécifique en direction des étudiants postbac et en faire à terme un outil d'attractivité complémentaire justifiant le choix du Havre comme lieu d'études supérieures							Une offre pour les étudiants en jazz existe depuis septembre 2024 et un parcours programme spécifique pour les étudiants est en cours de réflexion.	Dans le passé, les cours du Conservatoire pouvaient être notés et comptabilisés en tant qu'unité d'enseignement dans le parcours d'un étudiant.
	6.3	Rendre plus cohérente l'offre de diffusion en faveur des scolaires							Une saison de 6 concerts et spectacles dédiés aux scolaires a été présentée aux écoles élémentaires pour 2024-25. La saison scolaire 2025-26 est en cours de finalisation. Des actions de médiation sont prévues pour préparer les écoliers à ces concerts et spectacles.	Des spectacles de danse pour les scolaires sont aussi souhaitables.

7 Refondre le cursus de 1er cycle du Conservatoire afin de faciliter les passerelles									
	7.1	Adapter l'actuel dispositif 1ers pas (débutants instrumentistes de 7/9 ans)						Le dispositif Premiers pas a été en place entre 2021 et 2025. Il correspondait à un niveau 1C1 en musique et au niveau Initiation 2 en danse ce qui le rendait peu lisible. Il est désormais suspendu.	
	7.2	Mettre en place le « 1er cycle globalisé », réforme pédagogique visant à la fois à une plus grande autonomie des élèves et à un authentique travail d'équipe des enseignants						Le 1er cycle globalisé permet d'allier travail collectif et plaisir des élèves. Il sera conservé dans le futur projet d'établissement, en s'adaptant toutefois pour garantir aux familles des choix d'horaires et limiter son coût.	
	7.3	Développer les passerelles entre action éducation et cursus de 1er cycle afin qu'il soit plus simple pour les enfants et les familles de passer d'un parcours à l'autre						Un parcours passerelle pour les élèves sortant des orchestres à l'école et les élèves issus du dispositif Vareille "Un violon dans mon école" a été créé en 2025 : les élèves bénéficient de contenus et méthodes pédagogiques adaptés et d'une location d'instrument à titre gratuit.	
Axe 2 : L'ARTISTIQUE AU CŒUR DU PROJET			Réalisé	En partie réalisé	Irrealisé	A poursuivre	Besoins RH, finances, travaux	Etat de réalisation	Commentaires
1		Offrir une véritable salle de spectacle et de résidence artistique au sein du Conservatoire						Un investissement en lumières et console a été réalisé pour l'auditorium Woollett (113 places) en 2024 mais le cablage a besoin d'être complètement revu. Une salle de diffusion plus grande reste par ailleurs à trouver.	La salle Franklin et la salle des fêtes de Bléville semblent des pistes intéressantes pour être aménagées en salle de concerts modulables.
2		Cultiver une politique d'artistes associés et initier des formes nouvelles de compagnonnage						Les Musiciens de Saint-Julien sont les seuls "artistes associés" du Conservatoire. Il n'y pas pour le moment de répercution pédagogique. Des partenariats avec des artistes invités pour des projets précis ou avec l'association Résonnances-musique de chambre (qui offre chaque année 4 master classes à nos élèves) paraissent plus porteurs.	
3		Poursuivre l'accompagnement de la Camerata du Havre et accroître son audience (orchestre symphonique réunissant enseignants du Conservatoire, professeurs du réseau normand et élèves de troisième cycle)						La Camerata a pris la forme d'un orchestre d'enseignants dirigé par P. Bacot. Elle est aujourd'hui remplacée par un orchestre d'enseignants avec chefs invités. Cet orchestre pourrait devenir un véritable orchestre symphonique pour la ville du Havre qui n'en dispose pas aujourd'hui. Il pourrait aussi inclure des élèves sur certains programmes.	L'orchestre des enseignants peut donner 2 à 3 concerts/an pour un budget de 80.000€ à 100.000€
4 Structurer une offre de diffusion nourrissant la formation des élèves et ouverte à la population									
	4.1	Les « Rendez-vous d'Arthur » (30 vendredis par an) au Conservatoire						Ces concerts ont lieu depuis plusieurs années et ont un large succès. Les RV d'Arthur posent toutefois la question du public et des horaires: les élèves et les jeunes sont quasiment absents de ce public.	
	4.2	La saison professionnelle des orchestres (une dizaine sur l'année) au THV et à Notre Dame						Les concerts programmés au THV et à la Cathédrale Notre-Dame sont parfois des concerts professionnels, notamment des concerts de l'orchestre symphonique des enseignants, mais aussi des concerts d'élèves. Dans le futur, il faudra veiller que les concerts d'élèves soient gratuits et ne soient pas assimilés à des concerts professionnels.	
	4.3	Mettre en place une politique systématique de captation/diffusion des spectacles sur les réseaux sociaux et le site internet (tests réalisés pendant la crise sanitaire)						Action impossible à poursuivre en l'absence d'un agent compétent pour les captations et dans l'attente de mesures permettant de respecter le RGPD et les droits des auteurs, artistes, éditeurs, diffuseurs.	
5 Ouvrir le Conservatoire l'été et participer à l'offre estivale impulsée par la Ville									
	5.1	Y accueillir des stages de formation, des résidences artistiques, master-class...						Le Conservatoire accueille l'Académie des Musiciens de St-Julien ainsi que le Festival Supernature. Il souhaite également proposer des stages de chorale d'été pour les enfants. La question du budget et du conventionnement des partenaires doit être étudiée.	
	5.2	Décliner une offre estivale des « Rendez-Vous d'Arthur »						Chaque été, le Conservatoire organise des concerts dans 5 quartiers de la ville, 5 jours par semaine pendant 4 à 6 semaines.	Le Conservatoire pourrait aussi proposer des stages ou ateliers d'été afin de sensibiliser des jeunes éloignés du Conservatoire à la musique, la danse ou le théâtre.
6		Accompagner et contribuer à la valorisation des pratiques artistiques amateurs havraises						De nombreux adultes amateurs sont accueillis au Conservatoire en tant qu'élèves.	
7		Apporter une touche musicale rafraichissante aux festivités et cérémonies portées par la ville						Le Conservatoire fournit des musiciens, professeurs ou élèves, pour la musique des services officiels et autres cérémonies.	Le coût dépasse parfois le budget prévu et les instruments et costumes ont besoin d'être révisés.

Axe 3 : UNE RÉFÉRENCE EN NORMANDIE			Réalisé	En partie réalisé	Irrealisé	A poursuivre	Besoins RH, finances, travaux		
1 Compléter l'offre pour en faire la plus large du territoire et rééquilibrer le théâtre et la danse									
	1.1	Ouvrir progressivement les quelques disciplines manquantes à la complétude des actuels départements pédagogiques						Action impossible à réaliser sans ouverture de postes: le Conservatoire pointe l'absence de cours d'analyse, d'écriture et d'harmonisation, le besoin de renforcer la musique ancienne (instruments ou chants baroques) et la nécessité d'ouvrir la danse à de nouvelles esthétiques (Hip hop, jazz). Par ailleurs, certaines disciplines sont sous-représentées, tel le violon.	Action en progression : des cours de composition, captation et notation assistées par ordinateur ont ouvert en septembre 2025.
	1.2	Mettre à niveau le département de la danse et diligenter une inspection du Ministère pour 2022						Un professeur PEA a été recruté en danse classique, ce qui permet de respecter le niveau d'encadrement demandé pour un conservatoire à rayonnement départemental. Mais l'état dégradé du bâtiment danse et l'absence d'un 4e studio sont encore problématiques. Il n'appartient pas au conservatoire de diligenter une inspection ministérielle, mais le Conservatoire est actuellement accompagné par la DRAC dans le cadre de sa prochaine demande de renouvellement de classement.	
	1.3	Faire la même chose avec le théâtre afin d'être en mesure de proposer le DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales) et d'élargir la base de la pyramide, actuellement insuffisamment large						La base d'élèves a été élargie grâce au transfert de l'école du TBD vers le Conservatoire en 2023. La mise en place d'un futur Diplôme d'études théâtrales est en réflexion en partenariat avec le Conservatoire de Rouen, ainsi qu'une demande de classement en théâtre. L'accueil d'élèves préparant le diplôme occasionnera nécessairement la création d'un poste PEA à temps plein en théâtre (16 h hebdomadaires de cours supplémentaires à donner).	
	1.4	Compléter le cycle de conférences et de master-class (musique, danse, théâtre)						Des master classes et des conférences sont données ponctuellement. Une structuration plus importante est en cours afin de relier ces propositions avec les projets des élèves.	
2 Déployer un axe autour de la voix, des percussions, de l'oralité, des musiques du monde									
	2.1	Construire une offre originale, actuellement introuvable en région, et pleine de sens pour une ville portuaire ouverte sur le monde, du loisir au parcours diplômant						Une filière vocale, obligatoire en conservatoire à rayonnement départemental, manque toujours. Le développement d'une offre en musiques traditionnelles serait aussi une belle opportunité pour les Havrais.	Besoin de créer ou réaffecter des heures d'enseignement.
	2.2	Tisser des liens privilégiés avec les étudiants étrangers du campus						La nouvelle direction souhaite développer un projet de cartographie des musiques du monde au Havre qui pourra être intégré dans le prochain projet d'établissement.	
	2.3	Viser une implication dans les jumelages avec des établissements étrangers						Le jumelage du Conservatoire du Havre avec celui de Magdebourg donne lieu à des échanges annuels.	Un jumelage avec le conservatoire de Venise est envisagé dans le nouveau projet d'établissement.
	2.4	Croiser l'action éducative en primaire et l'apprentissage des langues						Action qui n'entre pas dans les missions d'un conservatoire.	
	2.5	Développer une filiation avec l'instrumentarium médiéval « Brassy »						Des cours ponctuels de musique médiévale et des cours de découverte de l'instrumentarium Brassy sont en place.	Un poste de 4h hebdomadaires en musique médiévale est ouvert pour la rentrée 2026-27.
	2.6	Se rapprocher du réseau Unesco des « Cities of Music »						Formulation imprécise. S'agissait-il d'envisager une candidature du Havre comme Unesco City of Music?	
3 Ouvrir quelques CPES (Classes préparatoires à l'enseignement supérieur)									
	3.1	Dans le cadre du nouveau schéma régional des enseignements artistiques, choisir quelques disciplines et en faire un facteur d'attractivité pour les élèves en préprofessionnalisation et de motivation pour le corps enseignant						La région Normandie ne porte plus de schéma des enseignements artistiques. La mise en place pour 2026 des diplômes nationaux de Conservatoires, obligatoire, est prioritaire sur les CPES, mais permettra un travail en réseau pertinent également pour la création de CPES partagées entre établissements.	
	3.2	Développer certaines maquettes de formation en lien étroit avec le Volcan et le Phare et mettre les rencontres avec les artistes invités au cœur des projets						Non réalisé vu l'absence de CPES pour le moment. Attention aussi de choisir des partenaires pédagogiques et non pas seulement des professionnels des métiers du spectacle.	
4 Mettre en place les parcours « diversifiés »									
	4.1	Parcours Étude : le parcours diplômant actuel, nécessitant un engagement quotidien de l'élève et de sa famille ainsi qu'un travail personnel						Action non comprise. Cette action répète une mission fondamentale du conservatoire.	
	4.2	Parcours d'Approfondissement : mix entre le parcours personnalisé actuel et une offre à inventer pour les simples usagers de nos ensembles souhaitant malgré tout continuer à se perfectionner						Action non comprise. Cette action répète une mission fondamentale du conservatoire.	
	4.3	Parcours Projet : offre à créer, sur des durées souvent courtes, s'appuyant soit sur des professeurs désireux de proposer des sujets qu'ils maîtrisent, soit sur des artistes/enseignants extérieurs, recrutés ponctuellement sur des projets mobilisateurs						Action non comprise. Cette action répète une mission fondamentale du conservatoire.	
	5	Initier une démarche qualité dans le domaine des apprentissages artistiques						Action non réalisée.	
	6	Doter l'établissement d'Espaces Numériques de Travail spécifique						Grâce à un investissement de plus de 20.000€ en 2025, le Conservatoire s'est doté de 3 salles équipées d'ordinateurs et matériel de captation numérique.	Un prolongement intéressant de cette action sera de créer une base de ressources numériques.

7	Être à la pointe de l'innovation pédagogique, favoriser la recherche et animer un réseau									
	7.1	En revendiquant une politique de l'offre et pas de simple réponse à la demande							Action non comprise. C'est un positionnement politique et pédagogique, pas une action favorisant l'innovation.	
	7.2	Avec une place accrue accordée aux pédagogies actives et coopératives, ainsi qu'à l'oralité comme mode de transmission des savoirs							L'équilibre écrit/oral et les méthodes actives sont travaillés par les professeurs lors de formations régulières: Dalcroze, percussions corporelles, FM chantée et instrumentale, etc.	Le Conservatoire pourrait s'appuyer sur l'Atelier de musique du Havre et ses ateliers d'improvisation dirigée, dont il est spécialiste.
	7.3	En valorisant le travail de la mission art et handicap et en faisant de l'inclusion des publics en situation de handicap un axe de travail repéré dans la profession							Le travail du pôle Art et handicap est reconnu par les établissements médicaux et sociaux mais son rôle semble parfois détaché de l'enseignement du Conservatoire. L'inclusion dans les cursus traditionnels doit aussi être améliorée.	L'arrivée au Conservatoire d'un nouveau référent handicap devrait permettre de remplir cet objectif.
	7.4	En cultivant la diversité et la complémentarité des modes de transmission : cours hebdomadaire, week-end de travail, stages de vacances							Un stage gratuit de théâtre pour les élèves en cycles 2 et 3 a lieu chaque année à Pâques, ainsi que d'autres stages ponctuels: danse en 2024, chorale en 2025. Des weekends de travail sont organisés pour les grands ensembles du Conservatoire. et complètent l'enseignement hebdomadaire.	Des stages en collaboration avec des partenaires, CEM ou AMH par exemple, seraient aussi possibles.
	7.5	Un accordant une place singulière au compagnonnage des grands élèves							Cette action est intéressante à condition de mettre en place un cadre rigoureux pour ce compagnonnage.	
	7.6	En sensibilisant élèves et enseignants au travail de recherche							Le Conservatoire pourrait, à l'avenir, inviter des personnalités extérieures pour des temps de réflexion et de formation (sociologie, sciences cognitives).	
	7.7	En renforçant le dispositif d'École du Spect'acteur (élèves et familles au spectacle)							Ce parcours existe en théâtre et en danse et doit être mis en place en musique.	
	7.8	En ne craignant pas l'expérimentation pédagogique et en la suscitant							Les cours globalisés constituent une innovation pédagogique intéressante puisque professeurs d'instruments et de formation musicale travaillent ensemble pour offrir une pédagogie motivante s'adaptant à tous les élèves.	
	7.9	En déployant une dynamique entre la parthothèque du Conservatoire et le réseau des bibliothèques de la Ville							La parthothèque du Conservatoire appartient au réseau des bibliothèques du Havre, ce qui est riche et pratique pour les Havrais.	Pour développer cette action, les partitions d'orchestre devraient également entrer dans la base de données de bibliothèques de la Ville.
Axe 4 : AU PLUS PRÈS DES HABITANTS			Réalisé	En partie réalisé	Irrealisé	A poursuivre	Besoins RH, finances, travaux			
1		Renforcer l'offre initiale de proximité dans les disciplines musique, danse, théâtre							Action non réalisée, à reporter au projet prochain d'établissement. L'étendue de la Ville du Havre justifie l'ouverture de cours dans des quartiers excentrés.	
2	Faciliter l'articulation entre apprentissage initial de proximité et cursus au Conservatoire									
	2.1	Politique de détection renforcée							De nombreux ateliers de découverte seront mis en place à partir de l'automne 2025, permettant aux élèves havrais de CP de faire connaissance avec un ou plusieurs instruments et leurs professeurs et peut-être de s'attacher à l'un d'eux. Pour les élèves déjà avancés, des entretiens d'entrée au Conservatoire sont organisés. Les structures municipales, associations havraises ou écoles non havraises détectant une envie ou des aptitudes particulières chez un élève peuvent contacter le Conservatoire à tout moment.	
	2.2	Mobilisation de ressources en matière de suivi social							Le Conservatoire accompagne les familles modestes pour trouver un instrument de musique bon marché, un manuel, des solution de covoiturage avec d'autres élèves.	
	2.3	Mise en place d'un dispositif facilitant les transports							Le Conservatoire peut encourager certaines pratiques tel le covoiturage. Des déplacements gratuits sont prévus par la Ville du Havre pour les activités culturelles, dans une certaine limite.	Une autre manière de résoudre le problème du transport des élèves consistera, dans le futur, à déployer une offre de cours dans des quartiers excentrés.
3	Décentraliser une offre d'action éducative dans les différents quartiers de la ville									
	3.1	Organiser dès octobre 2021 une trentaine de concerts de proximité par an (45 mn) dans les quartiers, au plus près des écoles primaires, afin de rendre possible les déplacements et de toucher de nouveaux lieux							Non réalisé.	Attention : les concerts seuls ne constituent pas à proprement parler des actions d'éducation artistique et devraient être couplés à des ateliers et des temps de médiation et de rencontres.
	3.2	Redéployer certains ateliers directement dans les écoles							Actuellement, les interventions scolaires ont majoritairement lieu au Conservatoire et sont livrées clés en main. Une offre coconstruite avec les enseignants de l'Education nationale, et pensée en partenariat avec le service Education de la Ville est souhaitable (cf. Axe 1, action 2).	
4		Y conduire des ateliers de sensibilisation instrumentale en temps périscolaire							Action abandonnée car elle n'entre pas dans les missions d'un conservatoire.	
5		Poursuivre l'aventure DEMOS et identifier six quartiers pour 2022/2025							Action abandonnée (cf. Axe 1, action 5.2.)	
6		Développer une nouvelle offre de médiation musicale l'été dans les quartiers							Action citée à l'axe 2, 5.1. Des intervenants rémunérés spécifiquement seront nécessaires, les professeurs bénéficiant des vacances scolaires.	
7		Mettre le Musibus au service de l'ensemble de cette dynamique territoriale							Action abandonnée. Le MUsibus est trop coûteux à entretenir. Le Conservatoire souhaite s'en séparer.	

Axe 5 : UNE NOUVELLE IMAGE			Réalisé	En partie réalisé	Irrealisé	A poursuivre	Besoins RH, finances, travaux	Etat de réalisation	Commentaires
1		Décliner une nouvelle charte graphique adaptée au message ainsi qu'à l'ambition du projet						Une charte graphique a été créée pour le Conservatoire mais elle ne couvre pas les événements pédagogiques.	
2		Installer une signalétique pour les deux équipements : Cours de la République, rue Jules Leceste						Action réalisée.	
3		Irriguer les réseaux sociaux et développer une culture de l'archive sonore et visuelle						Ce travail a été réalisé, mais présente des risques pour le moment faute d'encadrement suffisant. Le travail d'archivage et de constitution de ressources pour la pédagogie est par contre une nécessité.	
4	Créer un site internet incarnant la diversité de l'offre								
	4.1	Mise en ligne prévue le mercredi 2 juin 2021 : conservatoire-lehavre.fr						Action réalisée.	
	4.2	Lancer une newsletter mensuelle adaptée aux usagers mais visant à l'élargissement des publics.						Action réalisée, suspendue pour le moment pour manque d'effectifs, mais à reprendre.	
	4.3	Créer l'Instant Honegger, capsule vidéo quotidienne de 2 minutes illustrant la pratique des élèves et usagers.						Ce travail a été débuté mais il n'est pas poursuivi faute d'encadrement suffisant.	
5		Asseoir quelques temps forts portés par le Conservatoire pour véhiculer cette image						Les travaux d'élèves s'assoient sur des temps forts programmés en avance et pensés pour représenter toutes les disciplines. Ils ont pour objectif de soutenir les élèves et leur progression. L'image du Conservatoire ne constitue pas un objectif en soi.	

3.2. Diagnostic du Conservatoire Arthur Honegger en 2026

Le bilan du projet d'établissement 2020-2026, les échanges avec les partenaires, publics et agents du Conservatoire dans le cadre de la préparation du nouveau projet 2026-2032, ainsi que les statistiques des dernières années tendent à montrer que le Conservatoire est un établissement particulièrement dynamique et très bien identifié par les Havrais de l'ouest de la ville.

Toutefois, il ne respecte pas complètement les attendus d'un conservatoire à rayonnement départemental et peut encore son accessibilité et l'équilibre entre ses missions régaliennes et ses autres missions – diffusion et programmation de spectacles professionnel, centre de ressources pour les amateurs, accueil de partenaires.

3.2.1. Des corrections à apporter pour garantir le classement à rayonnement départemental du Conservatoire

Une clarification de l'offre d'enseignement

Le Conservatoire se doit de présenter une offre de cours normalisée, transparente et claire dans ses contenus comme dans la tarification associée. Pour cela, les propositions des professeurs doivent être validées par la direction afin de garantir la cohérence de l'offre de l'établissement.

Une offre de disciplines qui peut encore être élargie

Il n'existe pas de cours d'analyse, d'histoire de la musique, ni de filière vocale au Conservatoire Honegger. Or, la culture artistique et les pratiques vocales spécialisées pour les enfants sont indispensables dans les conservatoires classés.

La filière vocale serait un parcours probablement prisé par les Havrais, qui répondent nombreux chaque fois que le Conservatoire propose un stage ou un atelier de pratique du chant choral.

Des jeunes trop peu nombreux

Les jeunes élèves sont peu nombreux au Conservatoire Honegger, qui connaît l'un des plus fortes proportions d'élèves adultes en France, malgré un nombre de jeunes Havrais plus élevé que la moyenne nationale.

Les jeunes et les familles ne sont pas suffisamment informées de l'offre de cours du Conservatoire, à l'inverse de l'offre de concerts et spectacles, qui bénéficie d'une communication officielle par la Ville du Havre. Les tarifs pourraient être plus favorables aux jeunes et aux familles, notamment lorsque plusieurs membres du foyer sont inscrits – les familles ne bénéficient aujourd'hui d'aucun abattement.

Un autre écueil, aujourd'hui résolu, était l'impossibilité d'entrer en tant que débutant en classes de piano et de guitare. Cette interdiction favorisait les familles pouvant financer des cours particuliers pour présenter leur enfant directement en 2^e ou 3^e année.

Les horaires et jours de cours ne sont pas suffisamment attractifs et pratiques pour les usagers. Pour certaines disciplines ou pédagogies, par exemple la pédagogie globalisée proposée aux élèves de 1^{er} cycle, deux créneaux horaires obligatoires sont fixés à l'avance, ce qui est très contraignant pour les familles.

Des difficultés pédagogiques et relationnelles entre les élèves et les professeurs sont parfois relevées, ou des difficultés avec l'apprentissage d'une discipline en particulier, notamment la formation musicale.

Enfin, parmi le travail des élèves pourrait être mieux valorisé par une évaluation plus participative et constructive ainsi que des projets transversaux porteurs concernant les élèves dès le début de leur apprentissage.

3.2.2. Des interventions en milieu scolaire à développer

En musique, les interventions en milieu scolaire actuellement en place sont, pour la plupart, déployées sur des périodes courtes, de 2 à 6 séances. Cette stratégie permet de toucher un grand nombre d'élèves, au détriment d'un impact artistique et pédagogique durable. Par ailleurs, leur contenu est déterminé à l'avance et les interventions ne sont pas coconstruites avec les enseignants de l'Éducation nationale. L'offre en musique gagnerait à être revue pour aller vers un équilibre entre interventions proposées par le Conservatoire et interventions coconstruites avec l'Éducation nationale et entre interventions brèves et au long court.

Les actions en milieu scolaire proposées en danse et en théâtre s'étendent sur une période d'un semestre et visent à construire une pièce chorégraphique ou théâtrale. Elles sont plus mémorables pour les élèves et occasionnent une collaboration avec les enseignants de l'Éducation nationale plus motivante.

3.2.3. Des objectifs à redéfinir pour le pôle Art et Handicap

L'existence d'un pôle spécialisé Art et Handicap au Conservatoire du Havre est un atout indéniable pour l'établissement et pour les Havrais en situation de handicap qui en bénéficient. Mais il a peut-être parfois limité l'inclusion des élèves dans les cours traditionnels du Conservatoire.

Le pôle a fonctionné depuis son origine de façon autonome vis à vis de la direction, ce qui a pu causer manque de visibilité de ses actions au sein-même du Conservatoire et un décalage vis-à-vis des attentes et orientations stratégiques de la direction et de la Ville.

Le périmètre des interventions du pôle n'était pas toujours clair et les missions de sa responsable concentraient, jusqu'à récemment, enseignement vers un public à besoins spécifiques, rôle de référent handicap et administration du pôle.

3.2.4. Une programmation artistique riche mais qui bénéficie peu aux élèves

Les Rendez-Vous d'Arthur, depuis leur création en 2020, accueillent un public nombreux et fidèle, majoritairement retraité, disponible sur le temps de midi ou en début de soirée les vendredis. Les Rendez-Vous d'Arthur participent à la politique du Bien Vieillir au Havre.

Les élèves et les familles restent malheureusement peu représentés. Les élèves, intéressés par les programmes et les d'artistes invités, regrettent que les horaires proposés ne leur viennent pas s'inscrire en complémentarité de leurs cours. Les familles ont besoin de leur côté d'une offre dédiée, adaptée à leurs contraintes.

3.2.5. En conclusion

Le Conservatoire Arthur Honegger peut devenir un service public exemplaire. Pour cela, il doit se donner les moyens de :

- Retrouver des effectifs de jeunes élèves beaucoup plus élevés, compatibles avec son classement ;
- Acquérir une visibilité qui dépasse les frontières du Havre et de ses quartiers centraux ;
- Accompagner ses professeurs, afin d'encourager le renouvellement des pratiques et l'expérimentation pédagogiques au service des élèves ;
- Créer un projet nouveau pour la formation musicale et pour le pôle Art et handicap ;
- Donner à chacun la chance de rencontrer les grandes œuvres du répertoire en reliant programmation professionnelle et enseignements.

Dans le projet présenté ci-après, les actions prévues favorisant l'accessibilité du Conservatoire aux jeunes Havrais mais aussi l'innovation pédagogique et l'adaptation au projet de l'élève, sont donc nombreuses et devront être mises en place de façon prioritaire.

4. Le projet d'établissement 2026-2032

Les axes et actions du projet 2026-2032 visent à proposer une solution pour chaque problème identifié dans le diagnostic présenté ci-dessus. Le Conservatoire Arthur Honegger a fait le choix de classer ses nouvelles propositions selon les axes suivants :

- 1. Un Conservatoire pour tous
- 2. Préparer le futur
- 3. Placer l'élève au cœur de son projet
- 4. Auteurs, artistes, œuvres, publics

Axe 1 : Un Conservatoire pour tous

Les actions envisagées ici visent toutes à augmenter l'accessibilité du Conservatoire pour les jeunes de 0 à 25 ans.

En affirmant la priorité donnée à la jeunesse, le Conservatoire Arthur Honegger souhaite participer pleinement aux efforts engagés pour faire de la Ville du Havre une ville accueillante, dynamique et attractive pour les jeunes.

Dans cette perspective, il entend développer des interventions en milieu scolaire élaborées en lien les écoles de la ville, renforcer et renouveler les dispositifs de Classes à horaires aménagés (CHA), et améliorer de manière importante l'inclusion des jeunes en situation de handicap. Par ailleurs, une attention particulière sera portée au renouvellement du lien avec les usagers et une réflexion sur les horaires, lieux et périodes de cours, ainsi que sur les tarifs du Conservatoire sera engagée.

Pour réaliser ces missions, le Conservatoire se fixe les 7 objectifs suivants :

- Faire de l'accessibilité pour les jeunes de 0 à 25 ans une priorité ;
- Développer les actions d'EAC et diversifier les publics ;
- Faire de l'inclusion la règle ;
- Mettre en œuvre un nouveau projet pour le pôle Art et Handicap ;
- Faire du Conservatoire un lieu ressource et un lieu de culture ;
- Renouveler le lien avec les usagers ;
- Adapter son règlement tarifaire.

1.1. Faire de l'accessibilité pour les jeunes de 0 à 25 ans une priorité

Il s'agira de :

- Concevoir des emplois du temps offrant un choix d'horaires dans toutes les disciplines pour tous les élèves de 1^{er} cycle de musique et la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, d'enchaîner plusieurs

cours. Le choix entre pédagogie globalisée et pédagogie avec cours séparés donnera également de la souplesse ;

- Développer des cours hors site pour les publics vivant dans des quartiers éloignés ;
- Créer une académie d'été pour les jeunes havrais dans un autre quartier ;
- Développer l'offre de cours le samedi et proposer quelques cours pour les débutants à 17h15 ou 17h30 au lieu de 17h en semaine.

1.2. Développer les actions d'éducation artistique et culturelle et diversifier les publics

En renouvelant l'offre d'interventions en milieu scolaire

Les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) proposées par les conservatoires s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre des droits culturels. Leur vocation première est d'attiser la curiosité des enfants et provoquer des rencontres entre les élèves et les artistes mais aussi entre les élèves et les œuvres.

Par ailleurs, un dispositif « chorale à l'école » pourrait être développé grâce au recrutement d'un spécialiste des voix d'enfants. Le programme travaillé serait imaginé en collaboration avec les écoles, de manière que les textes choisis, notamment, aient un lien avec les programmes scolaires. Ce modèle peu coûteux et facilement duplicable favoriserait le travail collectif et l'implication des familles.

Il est ainsi proposé de :

- Construire avec l'Éducation nationale, dès le mois de février, les interventions de l'année suivante en s'appuyant sur les projets d'école et les projets de classes des enseignants ;
- Utiliser le chant comme vecteur principal ;
- Privilégier les interventions dans les écoles, plus simples pour elles ;
- Privilégier des interventions hebdomadaires pendant un semestre ;
- Maintenir des visites au Conservatoire, de manière ponctuelle, une à deux fois pendant la période d'interventions, pour découvrir le conservatoire, ou pour toutes les interventions lorsque cela a un sens pédagogique.

En développant de nouvelles classes à projet renforcé ou classes à horaires aménagés

Vu le bilan très positif des actions d'orchestre à l'école, des classes à horaires aménagés en école élémentaire pourront être proposées, en lien avec l'Éducation nationale.

Par ailleurs, une classe à horaire aménagés « voix » sera créée, en partenariat avec le collège Descartes et le Centre d'Expressions Musicales du Havre.

En développant une offre pour les Fabriques

Le Conservatoire proposera aux centres sociaux (Fabriques) qui le souhaitent des ateliers et actions de médiation sur place ou au Conservatoire. La mise à disposition de places de concerts et de spectacles à un tarif avantageux pour le public des Fabriques sera aussi systématisée.

En se produisant là où sont les publics empêchés

Des actions de diffusion artistique, notamment des auditions d'élèves, pourront être proposées dans les lieux de vie des publics empêchés, tels que les EHPAD ou les services hospitaliers.

1.3. Faire de l'inclusion la règle

Le Conservatoire recrutera un référent handicap, attaché à la direction, qui sera chargé d'évaluer les besoins des élèves concernés en lien avec les familles et, éventuellement, les soignants, de prescrire les adaptations de cours nécessaires, de suivre les évolutions des élèves.

Il travaillera aussi à développer une culture commune de l'inclusion pour tous ses agents en :

- Proposant des formations régulières aux professeurs ;
- Proposant, en plus des cours de musique adaptés, des cours de danse adaptés.
- Coopérant avec le service Handicap de la Ville et communiquant de manière coordonnée avec les établissements et les associations.

Il développera un projet biennal autour d'un handicap particulier pour approfondir ses connaissances, se rapprocher de nouveaux partenaires et publics et transformer les pratiques. Le projet prévu pour 2027 et 2028 portera sur la surdité.

1.4. Un projet pour le pôle Art et handicap

Le Conservatoire s'appuiera sur l'expérience du pôle Art et Handicap et développera :

- Rencontres musicales inter-établissements (auditions partagées, temps conviviaux) ;
- Possibilité d'inscrire un élève en situation de handicap au sein du pôle ou de bénéficier d'ateliers du Conservatoire par l'intermédiaire d'établissements médicaux-sociaux ;
- Concerts hors-les-murs pour des publics sans aucune possibilité de se déplacer.

Il mettra en place des améliorations concrètes pour les usagers :

- Création d'une seconde d'enseignement salle Art et handicap au rez-de-chaussée ;
- Création d'un espace SNOZELEN à proximité immédiate des salles de cours Art et handicap dans le but d'accueillir, apaiser et rassurer les publics qui en ont besoin ;

1.5. Faire du Conservatoire un lieu ressource et un lieu de culture

Adopter un nouveau projet pour la parthèque John Cage

Le Conservatoire du Havre dispose d'une parthèque et d'un fonds de partitions d'orchestre aujourd'hui traités séparément. Toutes ces ressources seront, dans le futur, traitées de manière identique afin d'en harmoniser l'accès et de valoriser le fonds global.

Par ailleurs, à l'occasion de travaux dans le bâtiment, la parthèque réintégrera son emplacement initial, la salle 020, et un accès depuis le hall sera créé.

Donner une âme au hall du Conservatoire : exposer quelques œuvres, diffuser de la musique, créer une œuvre collective

Le Conservatoire est fréquenté par des élèves mais aussi par des enfants se déplaçant avec leur école ou leur centre de loisirs, des membres du foyer qui viennent chercher un élève, ou simplement des personnes de passage au Havre. Pour toutes ces personnes, le Conservatoire pourrait devenir un lieu patrimonial et un lieu de médiation dans lequel on peut apprendre sur les arts ainsi qu'un lieu d'exposition pour les arts plastiques. Dans le prolongement de l'exposition permanente des instruments Brassy et dans celui du projet Anima ex Musica mené en partenariat avec le Muséum d'Histoire naturelle fin 2026, le Conservatoire pourrait progressivement acquérir, pour son hall, quelques œuvres en lien avec la musique, la danse ou le théâtre.

Le hall serait aussi pensé comme un lieu de diffusion musicale : diffusion de musique enregistrée documentée et commentée, avec le concours des élèves du Conservatoire, et diffusion de musique vivante grâce à l'installation d'une mini-scène.

Une œuvre suspendue sera réalisée par les élèves du Conservatoire dans le cadre d'une démarche participative guidée par un artiste.

1.6. Rendre l'information publique plus accessible

Pour faciliter l'inscription et le suivi des élèves et familles non francophones, les documents pédagogiques (guide d'inscription, guide de l'élève, informations importantes) pourraient être traduits en plusieurs langues. Une version française facile à lire ainsi qu'une version graphique seraient aussi créées

Enfin, des écrans devront permettre la communication d'informations sur l'offre de cours et d'ateliers complémentaires et la programmation du Conservatoire tandis que d'autres, de préférence placés dans le centre de ressources, permettraient des jeux éducatifs sur les arts.

1.7. Adapter le règlement tarifaire du Conservatoire

Pour suivre les évolutions du Conservatoire, il sera nécessaire de revoir le règlement tarifaire de l'établissement afin de garantir le maintien d'une équité entre les usagers.

La première modification, en 2026, permettra de créer un tarif pour les élèves adultes suivant le programme d'accompagnement des amateurs renforcé, permettant de bénéficier de 10 à 11 cours individuels par an, et représentant 1/3 du tarif parcours-études adultes.

Axe 2 : Préparer le futur

Avec cet axe, le Conservatoire souhaite renouveler son offre pédagogique et artistique en l'adaptant aux évolutions des textes cadres et aux attentes des publics.

Cette volonté se traduit notamment par une diversification des parcours, avec l'exploration de nouvelles disciplines, telles qu'une ouverture vers une spécialité autour de l'image, en écho aux pratiques artistiques hybrides d'aujourd'hui. Le Conservatoire entend ainsi devenir un « Conservatoire 2.0 », intégrant les outils numériques, les nouvelles formes de création et les pratiques collaboratives.

Cette évolution s'accompagne aussi d'une ambition d'ouverture sur le monde, valorisant les croisements des arts, à travers des projets transversaux et des actions de découverte d'autres cultures et esthétiques.

Enfin, le Conservatoire souhaite affirmer son rôle de lieu de vie, accessible, inclusif et en dialogue constant avec son territoire, au service de toutes et tous.

Cet axe sera réalisé en poursuivant les objectifs suivants :

- Enrichir l'offre de cours et s'adapter au nouveau schéma national d'orientation pédagogique ;
- Créer un Conservatoire 2.0 ;
- Être un service de la Ville 2.0 ;
- Voir loin : pour la danse, le théâtre, le parc instrumental, etc. ;
- Être un conservatoire ouvert sur le monde ;
- Être un Conservatoire accueillant et sécurisant.

2.1. Enrichir l'offre de cours et s'adapter au nouveau SNOP

Afin de développer l'offre du Conservatoire, conformément au schéma national d'orientation pédagogique, celui-ci :

- Favorisera le croisement des enseignements ;
- Créera des cours d'éveil et d'initiation danse-théâtre ;
- Mettra en place du diplôme national en musique puis en danse ;
- Créera une filière vocale ;
- Ouvrira des cours de culture adaptés à tous : culture musicale, culture chorégraphique, option musique au bac ;
- Rendra possible, en danse, le choix entre dominante humanités chorégraphiques et dominante pratique.

2.2. Un conservatoire 2.0

Le Conservatoire adoptera de bonnes pratiques afin de limiter son empreinte écologique et de simplifier son fonctionnement au quotidien :

- Inventaire, tri, transformation-troc-don-vente chaque été ;
- Création d'une bourse aux livres et aux instruments ;

- Simplification de la gestion administrative en adoptant quelques règles et décisions facilitatrices au quotidien : process internes, délibérations, signatures ;
- Impressions sur papier recyclé et par tranches (réimpressions en cas de besoin seulement) ;
- Création d'un parc à vélos dans la cour intérieure pour les agents ;
- Don à des institutions publiques des instruments et matériel inutiles.

Il utilisera aussi à bon escient les outils numériques et les écrans :

- En plaçant un écran non brillant sur la façade du bâtiment pour renseigner les publics ;
- En équipant quelques salles de cours d'écrans numériques interactifs facilitant les exemples au tableau et les rendant ludiques ;
- En équipant quelques salles de cours d'ordinateur permettant l'édition de partitions et le traitement du son ;
- Se dotant d'un nouveau logiciel métier permettant de simplifier la communication avec les familles et le suivi des élèves au quotidien.

Enfin, il sera plus attentif à la santé des élèves et :

- Retirera les distributeurs de sucreries et les remplacer par des distributeurs de produits frais (yaourts, fruits, salades), en conformité avec l'interdiction de produits très sucrés dans les écoles;
- Préviendra les troubles musculo-squelettiques chez les danseurs et les musiciens en organisant des temps de formation pour les professeurs et élèves.

2.3. Un service de la Ville 2.0

Pour que le Conservatoire développe des liens harmonieux avec tous les services et agents de la Ville du Havre, celui-ci mettre en place :

- Un book de ses artistes-enseignants (ceux qui le souhaitent), consultable par les services de la Ville recherchant des musiciens ou artistes pour leurs événements ;
- Une procédure pour les services municipaux souhaitant mobiliser des élèves du Conservatoire pour un projet ;
- Une signalétique « Ville du Havre » sur les façades des deux bâtiments pour identifier le Conservatoire comme un service municipal ;
- Un chœur des agents municipaux.

2.4. Voir loin

Un bâtiment pour la danse

Une relocalisation de l'enseignement de la danse sur le site des anciens Magasins Généraux permettra, à l'horizon 2028 ou 2029, de disposer de locaux confortables, répondant aux exigences réglementaires. Ce nouveau site permettra de créer, grâce notamment à la proximité du Centre national chorégraphique Le Phare, une zone d'intérêt artistique et d'enseignement à l'entrée de ville, actuellement en pleine modernisation.

De nouvelles esthétiques en danse

La pratique de la danse s'est démocratisée grâce aux réseaux sociaux et à la reconnaissance institutionnelle des danses urbaines et traditionnelles. Enseigner ces esthétiques au Conservatoire permettrait de montrer que l'établissement est à l'écoute des nouvelles tendances et centres d'intérêt des jeunes havrais.

Une autre possibilité serait d'ouvrir des cours de danse jazz, également absents du Conservatoire.

S'ouvrir à l'éducation à l'image

Grâce à la présence d'un bureau municipal des tournages, du festival Les Révélections et de l'entreprise, l'image filmographique est très présente au Havre. Le Conservatoire prévoit de se démarquer des autres conservatoires en créant, en plus des 3 spécialités déjà enseignées, une spécialité image.

Dans un premier temps, le Conservatoire mettra en place des ateliers de création de films, incluant une initiation à la prise d'image, au montage simple ainsi qu'au travail du son pour l'image.

Des cours d'éducation à l'image seront aussi proposés pour accompagner les plus jeunes dans leurs usages, les sensibiliser à la beauté du cinéma mais aussi aux enjeux des images impressionnantes ou trompeuses.

Renouveler le parc de pianos et gérer finement le parc instrumental

Le Conservatoire prévoit une nouvelle organisation du parc, permettant de suivre finement les besoins en investissement, entretien et les attributions d'instruments.

Préparer le classement du Conservatoire en théâtre

Afin de reconnaître le travail mené au Havre par le département théâtre, régulièrement salué pour sa qualité, le Conservatoire souhaite renforcer les liens avec les CRR et créer un cycle menant au diplôme national d'études théâtrales.

Pour ce faire, il aura aussi besoin de recruter un enseignant en théâtre à temps plein. En effet, l'enseignement en cycle menant au diplôme national est de 16h hebdomadaire pour un même groupe d'élèves.

2.5. Un conservatoire ouvert sur le monde

Afin de mieux refléter le cosmopolitisme de la Ville et s'ouvrir vers de nouveaux champs disciplinaires, le Conservatoire prévoit de :

- Créer des cours d'ethnomusicologie et des parcours individuels en instruments traditionnels : ney (flûte persane, Iran) et kora (Afrique mandingue) ;
- Créer une mission « Relations internationales » pour faire vivre les partenariats avec les conservatoires de villes jumelées, Magdebourg et Venise par exemple ;
- Intégrer dans les projets d'échange avec les conservatoires jumelés des élèves des collèges et lycées Havrais ;
- Traduire son site internet et son règlement des études ;

- Programmer des concerts de musiques traditionnelles et élargir globalement les esthétiques représentées : musiques du monde entier, musique contemporaine, musique électroacoustique... ;
- Développer les partenariats avec l'enseignement supérieur et les musées : pour développer un projet autour de l'Asie en partenariat avec le musée Guimet par exemple.

2.6. Un Conservatoire accueillant et sécurisant

Avec ce nouveau projet, le Conservatoire souhaite aussi améliorer ses conditions d'accueil et de sécurité pour tous les publics :

- Améliorer l'éclairage des couloirs et salles de cours du bâtiment principal ;
- Rénover l'auditorium Woollett, notamment ses éclairages scéniques et son réseau électrique ;
- Mettre en place des cartes d'élèves indiquant, selon l'âge de l'élève, l'existence ou non d'une autorisation parentale de sortie du bâtiment ;
- Améliorer le confort en faisant quelques travaux nécessaires : réparations d'infiltrations, remises en peinture... ;
- Délocaliser les bureaux administratifs au 2^e étage et libérer de grandes salles au RDC, adaptées aux cours des plus jeunes, des personnes en situation de handicap et à la pratique collective.

Axe 3 : L'élève au cœur de son parcours

Avec cet axe, le Conservatoire entend donner le pouvoir aux élèves pour être acteurs de leur formation, devenir autonomes, exprimer leurs besoins et idées. Il s'agit aussi de proposer une offre pédagogique mieux adaptée à chaque âge et à chaque étape du développement, en prenant en compte les besoins, appétences et capacités de chacun.

Le développement de cet axe favorisera toutes actions visant le respect du rythme des enfants et des jeunes et l'épanouissement artistique. La formation musicale, qui fait partie intégrante de tout parcours-études, fera l'objet de nouvelles modalités d'enseignement.

Il permettra également de mettre en place des passerelles entre les différents parcours, permettant des évolutions plus fluides, des réorientations et des croisements entre les disciplines et les élèves.

Enfin, une attention particulière sera portée à la structuration d'une nouvelle offre dédiée aux adultes, afin de répondre à leurs attentes, contraintes et à projets personnels.

5 objectifs sont envisagés pour réaliser cet axe :

- Renforcer lien établissement-élèves-familles ;
- Respecter au mieux les rythmes de l'enfant ;
- Valoriser les élèves ;
- Faire aimer (définitivement) la culture et la formation musicale ;

- Une nouvelle offre pour les adultes.

3.1. Renforcer le lien établissement-élèves-familles

Le temps dédié à l'accompagnement des élèves, l'information aux familles et le développement des projets pédagogiques doit être augmenté au Conservatoire pour assurer le suivi le plus pertinent possible. Pour ces raisons, le Conservatoire recrutera un conseiller aux études à la rentrée 2026-2027.

3.2. Respecter les rythmes de l'enfant

Les études sur les rythmes naturels des enfants et des adolescents sont nombreuses actuellement, menées par des organismes publics et des laboratoires tels le Laboratoire d'étude de l'apprentissage et du développement de l'Université de Bourgogne ou le Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant à l'université Paris Cité.

- Le Conservatoire exercera une veille sur ces travaux pour comprendre les rythmes du cerveau et les liens entre pratique artistique et développement d'aptitudes transversales ;
- Adopter ses propositions d'emplois du temps aux rythmes des enfants et des adolescents ;

Par ailleurs, il mettra en place 3 phases au cours du 1^{er} cycle pour tous ses enseignements et au cours du 2^e cycle en formation musicale pour donner du temps à l'élève lorsqu'il en a besoin.

3.3. Valoriser les élèves

Une nouvelle philosophie pour les évaluations

Une nouvelle philosophie des évaluations sera adoptée. Le fait de suivre un cursus complet ne sera plus présenté comme un but à atteindre et l'enfant pourra revoir son projet au Conservatoire année après année. À la fin de chaque cycle, les élèves sont récompensés pour leurs efforts. Certains pourront valider un cycle sans entrer nécessairement dans le cycle supérieur.

L'évaluation sera continue et terminale. Elle sera réalisée par les professeurs, un jury extérieur et l'élève lui-même. Elle devra être perçue comme un indicateur pour identifier les souhaits, attentes, capacités de l'élève et non une sanction.

Pour matérialiser ce changement de philosophie, une cérémonie de remise des « diplômes » sera organisée chaque année à l'Hôtel de Ville.

En facilitant l'installation du Conservatoire dans une salle de restitution

La salle Woollett du Conservatoire, dans laquelle se déroulent auditions, examens et nombreux concerts, a une capacité d'accueil de 35 personnes sur la scène et 113 spectateurs. L'installation dans une salle plus grande – mise à disposition régulière et aménagements scéniques basiques – permettra de mieux valoriser le travail des ensembles qui ne peuvent pas se produire au sein du Conservatoire et manquent actuellement de visibilité.

En augmentant et sanctuarisant le budget alloué aux restitutions et aux projets des élèves

Une séparation entre le budget de diffusion professionnelle et celui qui concerne les projets des élèves permettra de protéger ces derniers.

3.4. Faire aimer (définitivement) la culture et la formation musicale

La formation musicale et la culture musicale ou chorégraphique seront des terrains d'innovation prioritaires afin que la perception parfois négative de ces enseignements évolue.

Pour accompagner ce changement, le Conservatoire prévoit de :

- Créer sa propre méthode de formation musicale, totalement adaptée à l'enseignement dispensé au Conservatoire du Havre ;
- Créer au cours du 2^e cycle des cours modulaires pour autonomiser les adolescents et les rendre acteurs de leur projet au Conservatoire.
- Éditer des jeux pédagogiques, en s'appuyant sur les talents cachés de certains professeurs qui ont conçu de véritables jeux – jeux de plateau, jeux de cartes, etc. – pertinents et utiles pour l'acquisition de savoirs culturels et artistiques.

3.5. Une nouvelle offre pour les adultes

Pour répondre aux attentes des adultes, le Conservatoire développera un Programme d'accompagnement de des amateurs (PAA) en 3 volets :

- PAA débutants : permettant la découverte d'un instrument de musique ou du chant, avec un cours de formation musicale et une pratique d'ensemble optionnels. Les adultes assidus et pour lesquels ce parcours correspondrait à leurs attentes pourraient ensuite intégrer le parcours-études ou le programme renforcé ci-dessous ;
- PAA renforcé : pour les amateurs ou les adultes ayant suivi 2 années de parcours débutant, programme comprenant 10 ou 11 cours individuels de 30' dans l'année, une pratique collective et de la formation musicale optionnelle ;
- PAA collectif : pour les amateurs souhaitant un programme uniquement centré sur la pratique collective, renouvelable sans limite de durée sous réserve de places disponibles dans les ensembles.

Axe 4. Auteurs, interprètes, œuvres, publics

Lieu d'apprentissage mais aussi de rencontre, le Conservatoire valorise l'expérience de la scène comme un prolongement naturel de la formation, permettant aux élèves de devenir à leur tour artistes, interprètes, passeurs.

À travers une programmation régulière permettant de restituer le travail des élèves ainsi que de nombreux concerts et spectacles professionnels, le Conservatoire Arthur Honegger œuvre donc à la transmission des œuvres de répertoire comme à la diffusion du spectacle vivant.

Grâce à ses concerts et spectacles gratuits et visibles au Havre, il contribue aussi à rendre l'accès au spectacle accessible pour tous.

Pour poursuivre dans cette voie et développer encore son public, le nouveau projet d'établissement du Conservatoire prévoit les actions suivantes :

- Développer des liens entre saison professionnelle et enseignements ;
- Donner une large place aux musiques et esthétiques contemporaines ;
- Donner de nouveaux objectifs à l'orchestre des enseignants ;
- Préparer les spectateurs de demain ;
- Valoriser la collection Brassy.

4.1. Développer des liens entre programmation professionnelle et enseignements

Grâce à des temps forts et des thématiques communes

Ces temps forts et thématiques partagés par la programmation professionnelle et la saison des élèves garantiront le lien entre ces deux domaines.

Une offre de concerts et spectacles professionnels réinventée

Les Rendez-Vous d'Arthur muteront pour inclure plusieurs types de manifestations à raison d'un concert ou spectacle environ par semaine :

- Les Vendredis d'Arthur, en salle Woollett, continueront de proposer concerts de musique de chambre et autres spectacles en petites formations ;
- Les concerts jeune public, en salle Woollett, se développeront pour offrir aux familles avec enfants, inscrits ou non au Conservatoire, des spectacles variés permettant la découverte du répertoire des musiques savantes ou traditionnelles. Ces concerts seront déclinés en concerts scolaires, pour accueillir, en fonction du programme, des écoliers de la maternelle au lycée ;
- Les concerts de l'Orchestre des enseignants, en format symphonique ou en orchestre de chambre seront accueillis au Théâtre de l'Hôtel de Ville ou dans d'autres lieux de la Ville ;
- D'autres concerts, spectacles et événements seront organisés en lien avec la programmation pédagogique, les grands événements culturels de la Ville du Havre ou en fonction d'autres opportunités.

4.2. Donner une large place aux esthétiques et langages contemporains

Il s'agira de jouer régulièrement des œuvres contemporaines puisque la découverte de ces esthétiques et langages fait partie des objectifs de formation des conservatoires classés. Les élèves pourraient par exemple créer un opéra ou un ballet contemporain pour enfants.

4.3. Orchestre symphonique professeurs : nouveau cahier des charges

L'orchestre des professeurs du Conservatoire poursuivra de nouveaux objectifs :

- Il participera à la transmission des œuvres du grand répertoire en programmant régulièrement ces dernières ;
- Il envisagera d'autres lieux de diffusion dans des quartiers et des salles en dehors du centre-ville ;
- Il créera des liens avec les élèves, en intégrant de grands élèves dans ses effectifs pour une œuvre particulière et en menant des actions de médiation ;
- Il s'adressera à tous les publics et proposera bébé-concerts et concerts RELAX adaptés à un public familial ou en situation de handicap.

4.4. Créer un véritable parcours du spectateur

Le parcours du spectateur visera à éveiller chez les élèves une curiosité et un goût pour le spectacle vivant. Ce parcours s'appuiera sur les propositions du Conservatoire et celles de partenaires tels le Volcan-Scène nationale du havre ou Le Phare-Centre national chorégraphique.

Il sera complété par une découverte des métiers du spectacle vivant.

4.5. Valoriser la collection Brassy

Le Conservatoire possède une collection de répliques d'instruments de musique du Moyen Âge, acquise à la suite du décès de Christian Brassy en 2013 grâce à un don de la famille Brassy. En 2025, cette collection s'est enrichie de nouvelles pièces, œuvres du frère de Christian grâce à un nouveau don de la famille Brassy.

Cette collection pourrait faire l'objet d'une exposition de qualité muséographique et cohabiter en salle Brassy avec la parthèque du Conservatoire.

Elle serait accessible librement au public qui bénéficierait d'explication via un audioguide réalisé par des élèves de musique médiévale et de culture musicale.

5. Mise en œuvre et évaluation du projet

5.1. Travaux et aménagements nécessaires à la réalisation du projet

Les actions de ce projet d'établissement tiennent compte des moyens dont le Conservatoire dispose déjà. Toutefois, certaines actions dépendent d'autres conditions – la création de classes à horaires aménagés, par exemple, ne peut se faire qu'avec l'accord de l'Éducation nationale –, tandis que d'autres nécessitent des moyens nouveaux. Ce sont ces moyens, externes au projet lui-même, dont il est question ici.

5.1.1. Des travaux dans le bâtiment cours de la République

Dans le bâtiment principal, les besoins de travaux sont nombreux pour notamment :

- Modifier la banque d'accueil afin que les agents d'accueil disposent d'une vue directe sur l'entrée du bâtiment ;
- Renouveler et intensifier les éclairages dans les salles de cours ;
- Condamner la minuterie de l'éclairage des couloirs et mettre en place un éclairage permanent pour ces zones dans lesquelles des élèves circulent et des accompagnateurs attendent ;
- Créer des salles de cours plus nombreuses au rez-de-chaussée car plus accessibles pour les élèves les plus jeunes et les élèves en situation de handicaps ;
- Créer une salle SNOEZELEN pour les élèves ayant besoin de calme ;
- Positionner certains bureaux administratifs au 2^e étage.

À l'approche des 25 ans de l'entrée dans le bâtiment du cours de la République, en 2028, l'idéal serait de pouvoir célébrer cet anniversaire en inaugurant les travaux réalisés.

5.1.2. Une salle de diffusion pour le Conservatoire

La salle Franklin, dont la jauge est parfaitement adaptée aux besoins du conservatoire, aurait vocation à devenir une véritable salle de diffusion pour le Conservatoire. La scène déjà existante, la surface et la configuration générale de la salle la rendent facilement adaptable pour des concerts et des spectacles et permettraient des travaux relativement légers. Les travaux consisteraient en :

- Rénovation des loges en arrière-scène ;
- Amélioration du confort des assises en mezzanine ;
- Traitement de l'espace autour de la scène en « boîte noire » ;
- Création de pendrillons ou paravents mobiles pour créer des coulisses modulaires adaptés aux différents formats de spectacles ;
- Création d'un éclairage scénique adéquat ;

- Aménagement des réserves pour accueillir facilement instruments de musique et matériel technique.

Le Conservatoire a déjà investi, en 2024, dans des rideaux noirs sur mesure fixés sur des barres aimantées qui permettent d'occulter les fenêtres de la salle Franklin en cas de besoin.

La salle des fêtes de Bléville dispose d'une très belle acoustique et d'une surface permettant de grandes restitutions d'élèves. Le Conservatoire a investi en 2026 dans un système lumières nomade, qu'il pourrait utiliser lorsqu'il se produirait dans cette salle. Les travaux nécessaires consisteraient en une remise en état des peintures, faux-plafonds et éclairages existants.

5.2. Réorganisation administrative

Une réorganisation de l'organigramme du Conservatoire pour la rentrée scolaire 2026 permettra de mettre en place un encadrement plus efficace, incarné par un directeur, un directeur adjoint chargé de l'administration et un directeur adjoint chargé de la pédagogie.

Les secteurs de l'administration, de l'accueil et de la régie technique seront rattachés au directeur adjoint chargé de l'administration, ce qui permettra une communication fluide entre ces pôles.

La création d'un poste de conseiller aux études permettra par ailleurs d'accompagner au mieux les familles et les élèves tout en permettant à l'équipe de direction de dédier plus de temps à la mise en œuvre de la politique de la Ville.

Enfin, la création d'un poste de gestionnaire de la scolarité permettra au pôle scolarité de s'organiser en interne avec plus de souplesse et d'agilité.

5.3. Suivi, évaluation et calendrier des actions

Chaque action de ce projet sera suivie par un agent référent, dont la mission principale sera de recueillir les informations qualitatives et quantitatives liées à celle-ci. Le référent sera également chargé d'alerter l'équipe de direction en cas de difficultés rencontrées pour développer l'action, de proposer des solutions et de produire un bilan régulier.

Pour chaque action, le référent tiendra un tableau de bord, permettant de rappeler son contenu, les moyens qu'elle nécessite, l'état de son avancement et les résultats obtenus.

Selon la nature de l'action, des indicateurs différents pourront être utilisés, par exemple :

- Le nombre global d'élèves ;

- Le nombre de jeunes parmi les élèves ;
- Le nombre de personnes touchées par chaque action ;
- Les progrès et la satisfaction des élèves ;
- Le niveau de satisfaction des autres usagers ;
- Le nombre de personnes fréquentant les concerts et spectacles du Conservatoire ;
- Le budget dépensé.

Des bilans intermédiaires et un bilan terminal seront réalisés à partir des tableaux de bord de chaque action.

Ces bilans seront présentés :

- Au Conseil pédagogique ;
- Au Conseil d'établissement.

Le projet fera aussi l'objet d'une information aux usagers, qui pourront ainsi participer à son évaluation.

Conclusion

Le Conservatoire du Havre dispose de nombreux atouts pour porter un nouveau projet affirmant à la fois sa place d'acteur culturel et de programmateur de concerts au sein de la Ville du Havre, son rôle de référent musical sur le territoire, ainsi que sa capacité à s'inscrire pleinement dans le paysage de l'enseignement artistique spécialisé français en tant que conservatoire à rayonnement départemental.

En replaçant l'enseignement au cœur de son activité, le Conservatoire pourra consacrer le temps et le budget nécessaires à l'accompagnement de projets motivants pour les élèves, à la recherche de jeunes publics, à l'ouverture vers de nouvelles spécialités et disciplines – les arts de l'image, les danses urbaines, les musiques traditionnelles, notamment – ou encore aux dialogues des arts et des cultures.

En 2026-2032, conservatoire rime avec exploratoire, découverte et émerveillement, pour que les arts et les cultures vivent à travers tous.

Annexe : Table des actions

Axe	Objectif	Objectif - texte	Action et argumentaire	Période de mise en œuvre	Conditions de mise en œuvre
1. Un Conservatoire pour tous	1.1	Faire de l'accessibilité pour les jeunes de 0 à 25 ans une priorité	Concevoir des emplois du temps offrant un choix d'horaires pour tous les élèves de 1er cycle de musique et la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, d'enchaîner plusieurs cours.	sept-26	
			Développer des cours hors site pour les publics vivant dans des quartiers éloignés.	sept-28	
			Créer une académie d'été pour les jeunes havrais dans un autre quartier.	Eté 2027	
			Développer les cours le samedi et proposer quelques cours pour les débutants à 17h30 au lieu de 17h	sept-26	
	1.2	Développer les actions d'EAC et diversifier les publics	En développant des actions de sensibilisation artistique dès le plus jeune âge en lien avec le service Petite enfance de la Ville		
			Renouveler l'offre d'IMS (interventions en milieu scolaire) a/ en coconstruisant des IMS avec l'EN et envisageant des actions longues (conformément à la charte de l'enseignement spécialisé); b/ en créant un dispositif "Chorale à l'école" avec une ou des écoles maternelles ou élémentaires dans le but de développer la voix mais aussi la langue (chanter, articuler, comprendre le texte et l'interpréter...)	sept-26	
			En développant de nouveaux projets de classes à projets renforcé ou de classes à horaires aménagés	sept-27	
			En développant des partenariats avec les centres sociaux (Fabriques) du Havre et en proposant ateliers, actions de médiation ou des places de concerts et de spectacles.	sept-27	
			En développant les auditions et projets d'élèves hors-les-murs, dans des EHPAD ou des services hospitaliers.	sept-26	
	1.3	Faire de l'inclusion la règle	Identifier un référent handicap et mettre en place un protocole de suivi et d'adaptation des enseignements	sept-26	
			Former les professeurs et renforcer le lien entre le pôle Art et handicap et les autres départements pédagogiques du Conservatoire	sept-26	
	1.4	Un nouveau projet pour le pôle Art et Handicap	Développer un projet biennal transversal, mobilisant tous les départements, autour d'un Handicap : 2027-2028 : Surdité	sept-27	Identification/recrutement ou/et formation d'un référent handicap pour le Conservatoire
			Pour améliorer sa visibilité en travaillant main dans la main avec le service Handicap de la Ville	sept-26	
			Pour mieux suivre les actions menées et les usagers du pôle en se dotant d'un référent handicap et en administrant le pôle conjointement avec les autres enseignements.	sept-26	
			En facilitant les croisements et les passerelles avec les autres enseignements.	sept-26	
	1.5	Faire du Conservatoire un lieu ressource et un lieu de culture	En poursuivant les rencontres inter-établissements et des rencontres professionnelles pour progresser tous ensemble sur l'accueil du handicap.	sept-26	Identification/recrutement ou/et formation d'un référent handicap pour le Conservatoire
			Adopter un nouveau projet pour la parthèque : a/Développer les missions de l'actuelle parthèque jusqu'à ce qu'elle devienne un véritable centre de ressources; b/ Physiquement, créer ce centre de ressources en libérant la salle Brassy et créant un accès depuis le hall	sept-27	
			Exposer quelques œuvres d'art dans le hall à l'occasion du 25e anniversaire du bâtiment République et les conserver	sept-27	Budget complémentaire pour le 25e anniversaire.
			Diffuser parfois de la musique dans le hall : choix des extraits en lien avec classe culture et les classes de FM et extraits de prestations des élèves	sept-26	
			Créer une œuvre collective suspendue après consultation des usagers	2028	Laisser le temps de la création

1. Un Conservatoire pour tous	1.6	Renouveler le lien avec les usagers	Créer des maquettes pédagogiques faciles à lire et comprendre + envisager des versions graphiques et des versions vidéo des informations importantes pour faciliter la compréhension de l'offre et du fonctionnement de l'établissement	sept-27	Finalisation des versions complètes et consolidation des nouvelles missions du Conservatoire avant création de guides édités en grand nombre
			Grâce à des réunions régulières pour présenter les parcours de formations, un concert de présentation des RV professionnels de l'année, des cours pour les parents	sept-26	
	1.7	Adapter le règlement tarifaire du Conservatoire	Pour que le parcours en classe à horaires aménagés, réalisé sur le temps scolaire, soit entièrement gratuit.	sept-26	
			Pour une meilleure équité entre les tarifs enfants/adultes	sept-27	
			Pour créer un tarif pour le programme d'accompagnement des amateurs renforcés avec 10-11	sept-26	
2. Préparer le futur	2.1	Enrichir l'offre de cours et s'adapter au nouveau SNOP	Croiser les enseignements: suivant l'évolution observée dans les arts vivants aujourd'hui, l'interdisciplinarité sera favorisée	Progressivement jusqu'à fin du projet	
			Création de cours d'éveil et d'initiation danse-théâtre	sept-27	
			Mise en place du diplôme national en musique puis en danse	juin 2027 pour la musique	
			Créer une filière vocale au Conservatoire (où le chant est la discipline dominante)	01/09/2026 puis dévelpt progressif	Recrutement professeur spécialiste des voix d'enfants
			Ouvrir des cours de culture adaptés à tous : culture musicale, culture chorégraphique, option musique au bac pour les élèves qui ne peuvent la préparer dans leur lycée.	01/09/2026 ou 2027 selon disponibilités heures d'enseign.	Heures libres de culture musicale. Recrutement prof FM pour libérer emploi du temps professeur actuel.
	2.2	Un Conservatoire 2.0	En danse, possibilité de choisir entre dominante humanités chorégraphiques et dominante pratique	sept-27	
			Inventaire, tri, transformation-troc-don-vente chaque été (de nouvelles habitudes pour toutes les équipes)	Chaque année	
			(Re)créer une bourse aux livres et aux instruments	Chaque année	Besoin d'une APEC
			Rendre l'offre du Conservatoire visible en plaçant un écran non brillant sur la façade du bâtiment	2029	Investissement à prévoir
			Equiper les salles de formation musicale d'Écrans numériques interactifs facilitant les exemples au tableau et les rendant ludiques.	sept-26	Soutien de la DSI pour investissement et mise en place matériel identique écoles de la Ville + logiciels adaptés à la musique.
			Equiper quelques salles de cours d'ordinateur permettant l'édition de partitions et le traitement du son.	sept-26	
			Simplifier la gestion administrative en adoptant quelques règles et décisions facilitatrices au quotidien : process internes, délibérations, signatures...	sept-26	
			Se doter d'un nouvel outil numérique pour simplifier la communication avec les familles et le suivi des élèves au quotidien	2028	Après fin contrat actuel SAIGA (renouvellement juin 2025) sauf si outil SAIGA évolue
			Adopter des habitudes plus écologiques : a/ impressions sur papier recyclé et par tranches (réimpressions en cas de besoin seulement) b/ création d'un parc à vélos dans la cour intérieure du Conservatoire pour inciter les agents à utiliser le vélo c/ faire don à des institutions publiques des instruments et matériel inutiles.	sept-26	
			Etre attentif à la santé des élèves et publics: a/ retirer les distributeurs de sucreries et les remplacer par des distributeurs de produits frais (yaourts, fruits, salades), en conformité avec l'interdiction de produits très sucrés dans les écoles; b/ prévenir les TMS chez les danseurs et les musiciens en organisant des temps de formation pour les professeurs et élèves.	sept-27	
			Former les professeurs à l'utilisation des outils numériques (outils employeurs et autres outils permettant le travail via les applications en ligne).	Dès 2026 et à suivre en fonction de l'évolution des outils.	
			Proposer aux professeurs des formations afin d'encourager l'innovation et le renouvellement pédagogique.	Chaque année	Sous réserve de budget.

2. Préparer le futur	2.3	Un service de la Ville 2.0	Mise en place book des artistes, consultable par les services de la Ville recherchant des musiciens ou artistes pour leurs événements	sept-27	
			Une procédure pour les services de la Ville souhaitant mobiliser des élèves du conservatoire pour un de leurs projets	sept-26	
			Apposer une signalétique « Ville du Havre » sur les façades des deux bâtiments pour identifier le Conservatoire comme un service municipal	sept-27	A l'occasion des travaux de 2027
			Créer un chœur des agents municipaux	Selon heures disponibles emploi du temps des chefs de chœurs	
	2.4	Préparer le futur: voir loin	Ouvrir un nouveau bâtiment pour installer l'enseignement de la danse plus confortablement et plus durablement.	2028	
			Ouverture de nouvelles esthétiques en danse: jazz, danses urbaines ou danses traditionnelles	Progressivement jusqu'à fin du projet	Budget nécessaire si nombre d'élèves augmente beaucoup
			Ouvrir au Conservatoire de nouveaux enseignements dédiés à l'image (cinéma) conformément au programme d'Edouard Philippe, qui feront du Conservatoire du Havre un établissement doté de 4 spécialités, et encourager les interactions entre ces spécialités.	sept-27	
			En renouvelant le parc de pianos	Progressivement jusqu'à fin du projet	Prévu au PPI.
			En gérant le parc instrumental de manière précise et fiable	sept-27	Création d'une réserve instrumentale et adoption de process de gestion adaptés.
			Préparer le classement du Conservatoire en théâtre : en établissant un partenariat avec Caen ou Rouen et en recrutant un professeur de théâtre à temps plein supplémentaire.	2028	
	2.5	Un Conservatoire ouvert sur le monde	Créer des cours permettant d'ouvrir le Conservatoire sur le monde : ethnomusicologie, musiques traditionnelles : ney (flûte persane, Iran) et en kora (Afrique mandingue)	Progressivement jusqu'à fin du projet	
			Créer une mission « Relations Internationales » pour faire vivre les partenariats avec les conservatoires de villes jumelées ou développer des projets artistiques variés : ex. Magdebourg, Venise, mais pourquoi pas aussi sur d'autres continents.	sept-26	Lettre de mission coordinateur Relations internationales
			Intégrer dans les projets d'échange avec les conservatoires jumelés quelques élèves des classes de langue des collèges et lycées Havrais	sept-27	Collaboration avec les collèges/lycées volontaires
			Traduction du site internet et du règlement des études	sept-27	Budget interprètes/traducteurs. Marché traducteurs VDH
			Programmer des concerts de musiques traditionnelles et élargir globalement les esthétiques représentées : musiques du monde entier, musique contemporaine, musique électroacoustique...		
			Développer les partenariats avec l'enseignement supérieur et les musées. Exemples : projet Asie en partenariat avec le musée Guimet, projet autour du gamelan indonésien avec l'ensemble Variances.	Progressivement jusqu'à fin du projet	
	2.6	Un Conservatoire accueillant et sécurisant	Améliorer l'éclairage des couloirs et salles de cours du bâtiment principal.	sept-27	Travaux
			Rénover l'auditorium Woollett, notamment ses éclairages scéniques et son réseau électrique.	sept-27	Travaux
			Mettre en place des cartes d'élèves indiquant, selon l'âge de l'élève, l'existence ou non d'une autorisation parentale de sortie du bâtiment.	sept-27	Portique sécurité, mise sous alarme des portes de secours
			Quelques travaux pour changer l'image du Conservatoire et améliorer le confort	sept-27	Travaux
			Délocaliser les bureaux au 2e étage et libérer de grandes salles au RDC, adaptées aux cours des plus jeunes, des personnes en situation de handicap et à la pratique collective	01/09/2026 puis 2e phase 2027	Travaux

3. L'élève au cœur de son parcours	3.1	Renforcer le lien établissement-élèves-familles	Création poste conseiller aux études pour renforcer le lien établissement-élèves-familles	sept-26	Recrutement
	3.2.	Respecter au mieux les rythmes de l'enfant	Être en veille sur les sciences cognitives pour comprendre les rythmes du cerveau et les liens entre pratique artistique et développement d'aptitudes transversales.	Chaque année	
	3.2.		Être en veille sur les avancées sur les rythmes des enfants et des adolescents	Chaque année	
	3.2.		Création de 3 phases au cours du 1er cycle : 1, 1 ou 2, 1 ou 2 ans par phase pour donner du temps à l'élève lorsqu'il en a besoin.	sept-26	
	3.3.	Valoriser les élèves	Adopter une nouvelle philosophie des évaluations a/ Des évaluations qui récompensent les efforts : le travail accompli et les progrès sont systématiquement valorisés en fin de cycle. Ceux qui le peuvent continuent en cycle supérieur diplômant, d'autres bénéficient d'un parcours allégé, et d'autres arrêtent le Conservatoire. b/ Mettre en place une cérémonie de remise de diplômes chaque année en décembre en présence d'un élu ou d'un DGA	sept-26	Budget pour estrade ou chaises, possibilité de stocker matériel et instruments dont piano, budget pour lumières, peinture noire et disponibilité régulière de la salle
	3.3.		Identifier et faciliter l'installation du Conservatoire dans une salle municipale permettant les restitutions d'élèves dans de bonnes conditions: salle Franklin ou salle des fêtes de Bléville.		
	3.3.		Augmenter et sanctuariser le budget annuel alloué aux restitutions d'élèves	2027	Baisse modérée de la saison professionnelle ou augmentation
	3.4.	Faire aimer définitivement la culture et la formation musicale	Créer méthode de FM adaptée à l'enseignement dispensé	sept-28	
	3.4.		Création de cours modulaires en FM au cours du 2e cycle pour autonomiser les adolescents et les rendre acteurs de leur projet au Conservatoire.	sept-26	
	3.4.		Création d'un jeu "maison" chaque année par un groupe de professeurs volontaires et édition du jeu par les services d'impression et de menuiserie de la Ville	sept-27	
	3.5	Une nouvelle offre pour les adultes	PAA D: Pour les débutants: une année renouvelable une fois permettant la découverte d'un instrument ou du chant, avec un cours de formation musicale et une pratique d'ensemble. Les adultes assidus et pour lesquels ce parcours correspondrait à leurs attentes pourraient ensuite intégrer le parcours études classique. Ceux qui souhaiteraient un programme plus léger pourraient intégrer le « PAA 1 ».	sept-26	
	3.5		PAA Renforcé: Pour les amateurs ou les adultes ayant suivi 2 années de parcours débutant, proposition d'un programme comprenant 10 cours individuels de 30' chacun dans l'année, une pratique collective et de la formation musicale optionnelle. Durée: une année renouvelable 2 fois.	sept-26	Pour créer un tarif pour le programme d'accompagnement des amateurs renforcés.
	3.5		PAA Collectif : Pour les amateurs souhaitant un programme uniquement centré sur la pratique collective, renouvelable sans limite de durée sous	sept-26	

4. Auteurs, interprètes, œuvres, publics	4.1	Développer des liens entre programmation professionnelle et enseignements	a/ En programmant des temps forts mêlant concerts et spectacles professionnels et restitutions d'élèves. b/ En adoptant chaque année des thématiques trimestrielles jouant le rôle de fil rouge pour la programmation professionnelle comme pour les projets des élèves.	sept-26	
			En créant une nouvelle plaquette annuelle incluant vendredis d'Arthur, concerts de l'orchestre symphonique des enseignants, spectacles jeune public et tous les autres RV professionnels programmés par le Conservatoire et soulignant les liens avec l'année	sept-26	
			Baser certains cours de culture musicale sur la saison professionnelle (l'inverse peut être aussi envisagé). Idem pour certains cours de FM	dès 2026	
	4.2	Donner une large place aux musiques et esthétiques contemporaines	Créer ou jouer régulièrement des œuvres contemporaines: ex. création d'un opéra ou un ballet contemporain pour enfants	sept-27	Soutien de la VDH pour cette esthétique
	4.3	De nouveaux objectifs pour l'orchestre des enseignants	Donner à chacun la chance de rencontrer les grandes œuvres du répertoire en programmant régulièrement ces dernières.	sept-26	
			Envisager d'autres lieux de diffusion dans d'autres quartiers, travailler hors-les-murs	sept-26	
			Créer plus de lien avec les activités pédagogiques : par l'intégration d'élèves sur certaines pièces	01/09/2026 selon programme choisi	
			Trouver un nouveau public et s'adresser à tous les publics: développer le bébé-concerts, les concerts pour un public familial, les séances RELAX	Chaque année	
	4.4	Préparer les spectateurs de demain	Créer un parcours du spectateur incitatif, développant la curiosité et émouvant pour les élèves en musique, danse et théâtre.	Chaque année	Besoin de protocole de prise en charge du coût des billets afin d'éviter que celui-ci ne soit un obstacle pour certains élèves.
			En faisant également connaître les métiers techniques	Chaque année	
	4.5	Valoriser la collection Brassy	Créer une véritable exposition à partir des instruments de la collection (ex. achats présentoirs, création audio guide avec les élèves de musique médiévale et de culture musicale).	Fin 2027 pour les 25 ans du bâtiment	Travail avec Museum pour apprendre